



**sdee47**

Syndicat Départemental  
d'Électricité et d'Énergies  
de Lot-et-Garonne

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014



*Bâtiment principal  
du Sdee 47*



**Monsieur Jean Gallardo**  
**Président du Sdee 47**

Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous communique le rapport d'activité 2014 du Syndicat Départemental d'Électricité et d'Énergies de Lot-et-Garonne.

Je tiens tout d'abord à remercier tous les délégués, membres du Bureau et du Comité Syndical du mandat précédent, qui ont contribué à la construction du présent par leur présence active à nos réunions, la qualité de leurs réflexions, leurs implication et dévouement à mes côtés, toujours prêts à s'investir pour faire avancer les projets du Sdee 47.

Les élections du 30 avril 2014 ont récompensé nos efforts et je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée en m'élisant à nouveau à la tête du Sdee 47. Ce nouveau mandat va nous permettre de consolider nos acquis, d'assurer la continuité des actions initiées lors du mandat précédent et de nous investir pleinement dans le renforcement des compétences du Sdee 47.

Effectivement, le Sdee 47 avait mené une procédure de modification de ses statuts. L'évolution du contexte et des besoins des communes a nécessité de compléter les activités exercées, avec l'apparition de nouvelles compétences.

Ainsi, ce sont quatre nouvelles compétences optionnelles qui ont été créées et que le Sdee 47 exerce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 : la compétence Éclairage Public (EP), Signalisation Lumineuse Tricolore (SLT), Éclairage des Infrastructures Sportives (EIS) et la compétence Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE).

Au 31 décembre 2014, ce sont 269 communes qui ont décidé de nous transférer la compétence Éclairage Public, 40 la compétence Signalisation Lumineuse Tricolore et 77 la compétence Éclairage des Infrastructures Sportives.

En 2014, nous avons aussi renforcé nos actions communes avec les Syndicats d'Énergies d'Aquitaine. Mutualiser, c'est se regrouper pour agir collectivement dans l'intérêt de tous. Je pense que le groupement régional pour l'achat de gaz naturel en a été à nouveau la preuve avec 15 % d'économie obtenue sur la facture. Nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin !

Après avoir constitué ce groupement de commande pour l'achat du gaz, place à l'électricité avec la fin des tarifs réglementés de vente (tarifs jaunes et verts) au 31 décembre 2015. Nous avons également mis en place sur 2015 un schéma départemental cohérent et responsable de déploiement de bornes de charge pour véhicules électriques.

Enfin, le rôle des Autorités Organisatrices de la Distribution publique d'Électricité (AODE) a été remis en cause en 2014 par les divers projets de loi, ne sachant pas réellement si cette compétence allait être transférée aux intercommunalités ou au Département. Il nous appartient de continuer à défendre notre existence afin de préserver la qualité du service public local et l'intérêt des usagers.

Fort de ce bilan, je tiens à remercier les agents du Sdee 47 pour leur travail actif sur l'année 2014 qui contribue à l'évolution de cette structure pleine de ressources.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Jean Gallardo

## Sommaire

Les compétences du Sdee 47 .....	4	■ La maintenance .....	27
L'année 2014 vue par vos élus .....	5	■ État des transferts de compétences au 31 décembre 2014 .....	28
LES TEMPS FORTS EN 2014.....	6 et 7	ÉNERGIES ET IRVE .....	29
2014 EN IMAGES .....	8 et 9	■ La maîtrise de la demande en énergie .....	30
2014 EN CHIFFRES .....	10	■ L'achat groupé d'énergie .....	30
LE FONCTIONNEMENT DU SDEE 47 .....	11	■ La filière bois énergie .....	31
■ Le budget 2014 .....	12 et 13	■ Infrastructures de charge pour véhicules électriques ....	32
■ Vos élus .....	14 et 15	■ La centrale photovoltaïque du Sdee 47 .....	32
■ Une équipe au service des collectivités .....	16	LE GAZ .....	33
■ Les moyens humains .....	17	■ Les communes adhérentes .....	34
■ La communication .....	18	■ Quel intérêt pour les communes .....	35
L'ÉLECTRIFICATION .....	19	■ Le contrôle des concessions .....	36
■ La concession d'électricité .....	20	RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS .....	37 à 39
○ Détail des clients de la concession .....	20		
○ L'évolution du patrimoine de la concession .....	21		
○ Des investissements pour vos communes .....	22 et 23		
■ Le contrôle de la concession .....	24		
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC .....	25		
■ Les travaux neufs .....	26		

# Le Sdee 47

## acteur public de l'aménagement énergétique du territoire

Créé en 1953, le Sdee 47 est un Établissement Public de Coopération Intercommunale qui regroupe aujourd'hui l'ensemble des **319 communes de Lot-et-Garonne**, réparties sur 7 Secteurs Intercommunaux d'Énergie.

**Unique autorité organisatrice du service public de l'électricité,**

le Sdee 47 est devenu en 60 ans un **acteur majeur de l'aménagement énergétique du territoire.**

Il est la collectivité de référence en matière d'énergies et œuvre au quotidien pour répondre au mieux aux besoins des usagers et accompagner les communes dans la réalisation de leurs projets.



Électrification

- **Compétence obligatoire**
- Le Sdee 47 veille à la bonne organisation, à la cohérence et à la qualité du service public de distribution d'électricité sur tout le Lot-et-Garonne. En tant qu'unique autorité organisatrice et concédante, il assure le contrôle de la concession confiée à ERDF pour la distribution et à EDF pour la fourniture au tarif réglementé de vente et réalise sous sa maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau électrique.

### Compétence optionnelle

Depuis janvier 2011, le Sdee 47 exerce le contrôle des concessions gaz pour les 56 communes desservies lui ayant transféré cette compétence. Il agit pour le développement du gaz en Lot-et-Garonne, en réalisant, à la demande des communes, des études de faisabilité pour de nouvelles dessertes ou des extensions.



Gaz

### Compétences optionnelles

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Syndicat exerce 3 nouvelles compétences optionnelles : Éclairage Public, Signalisation Lumineuse Tricolore et Éclairage des Infrastructures Sportives. Ainsi, il exerce la maîtrise d'ouvrage et l'exploitation des installations et réseaux d'éclairage public, ainsi que la maintenance des installations de Signalisation Lumineuse Tricolore et d'Éclairage d'Infrastructures Sportives.



Éclairage Public

### Compétence optionnelle

- Le Syndicat exerce, au lieu et place de ses membres qui lui transfèrent la compétence, la maîtrise d'ouvrage en matière de réalisation d'unités de production et de réseaux de chaleur ainsi que la représentation et défense des intérêts des usagers dans leurs relations avec les délégataires éventuels de service public.



Réseaux de chaleur

### Compétence optionnelle

Le Sdee 47 exerce la compétence « Infrastructures de charge pour véhicules électriques ». À ce titre, il assure la maîtrise d'ouvrage en matière de création, l'exploitation et la maintenance de ces installations.



Bornes de charge pour véhicules électriques



## Les activités connexes

Le Syndicat peut exercer d'autres activités accessoires dans les domaines connexes aux compétences qui lui sont transférées :

- dans les **domaines de l'énergie** et des compétences optionnelles : maîtrise de la demande énergétique, l'utilisation rationnelle de l'énergie, recours aux énergies renouvelables, l'achat et la gestion de l'énergie.
- dans les **domaines des télécommunications** : enfouissements coordonnés des réseaux, assistance au déploiement d'infrastructures de réseaux Très Haut Débit.
- dans la **mise en commun de moyens et la mise en œuvre d'actions communes**, groupement d'achats par exemple.



# L'année 2014 vue par les élus

**Jean-Marc CAUSSE**

**Vice-Président du Sdee 47**

**Maire d'Aubiac**



## Un acteur départemental majeur

Au cours de ces dernières années, par sa prise de compétences dans de nombreux domaines, électricité, éclairage public, gaz, énergies renouvelables, photovoltaïque, bois-énergie, réseau de chaleur, maîtrise des consommations énergétiques, développement de la fibre optique et des bornes de recharge pour véhicules électriques... le Sdee47 est devenu un partenaire majeur de l'aménagement du territoire départemental.

Malgré une légère baisse en 2014 due au contexte d'une année particulière, élections municipales et syndicales, renouvellement des marchés travaux aux entreprises, le Sdee 47 maintient un montant d'investissement important. Il organise, finance et contrôle plus de 20 millions d'euros de travaux annuels, répartis sur l'ensemble des 319 communes du Lot-et-Garonne.

Dans un contexte difficile, le Sdee 47 par ses orientations et sa diversité d'intervention reste un investisseur majeur de la vie économique départementale.



**Marie-Christine CLUCHIER**

**Maire de Grayssas**

## Un réel soutien

Le Sdee 47 œuvre au quotidien pour que toutes les communes lot-et-garonnaises puissent disposer de services performants et de réseaux de qualité.

Il assure le conseil dans la phase d'étude des projets et apporte son expertise lors de la réalisation des travaux.

En tant que maire d'une commune rurale, le Sdee 47 est un réel soutien dans toutes les démarches que nous entreprenons.

Nous avons adhéré en 2014 à la compétence éclairage public avec l'option Hors-service/Accident et nous sommes très satisfaits. Je tiens à remercier les services du Syndicat pour leur travail, leur suivi et leur parfaite collaboration avec la collectivité.

**Claude PRÉVOT**

**Vice-Président du Sdee 47**

**Délégué de la commune de Saint-Pierre-de-Clairac**



## Renforcement des actions et souci de continuité

Le Sdee s'est résolument tourné vers l'avenir en développant ses compétences. Il a également lancé des négociations d'envergures avec les différents fournisseurs en vue de faire baisser la facture énergétique des communes. Pour autant, n'ont pas été délaissées les actions traditionnelles menées envers les Communes Rurales :

- En leur apportant une aide accrue dans le développement de leurs projets (Éclairage Public, Éclairage des Infrastructures Sportives, Signalisation Lumineuse Tricolore). En effet, en ouvrant la possibilité de lancer des « Fonds de concours », les subventions apportées par le Sdee 47 sont passées à 25 % avec prise en charge de la TVA et étalement des remboursements, tout en préservant l'accès aux diverses aides extérieures. Au vu des dossiers enregistrés depuis un an, de nombreux projets ont pu aboutir.
- Au cœur de sa vocation d'origine, dans un contexte économique difficile, grâce à une gestion rigoureuse, le Sdee 47 a également pu maintenir un niveau d'investissement élevé, que ce soit pour pallier les chutes de tension des réseaux ou dans le cadre de l'embellissement de nos villages en enfouissant les réseaux inesthétiques.



## JANVIER

### De nouvelles compétences optionnelles

Depuis l'arrêté préfectoral en date du 5 novembre 2013 portant modification de ses statuts, **le Sdee 47 exerce de nouvelles compétences optionnelles** : la compétence Éclairage Public, la compétence Éclairage des Infrastructures Sportives, la compétence Signalisation Lumineuse Tricolore et la compétence Infrastructures de Charge pour Véhicules Électriques.

### Étude de potentiel de déploiement d'infrastructures de charge pour véhicules électriques

Le Sdee 47 a lancé le 21 janvier 2014 une procédure adaptée portant sur l'étude de potentiel de déploiement d'infrastructures de charge pour véhicules électriques sur le département de Lot-et-Garonne. Cette étude consiste à identifier les grandes composantes de développement des usages de la mobilité électrique à l'échelle du département et à déterminer un portefeuille de projets de mobilité électrique pertinent pour l'ensemble du territoire. Les 5 SDE AQUITAINS ont lancé une étude équivalente afin de déboucher sur **l'établissement d'un schéma directeur cohérent de déploiement de bornes de charge.**

### Nouveaux marchés de travaux

**Les nouveaux marchés de travaux ont été engagés en janvier 2014.** Ces marchés sont d'une durée de 1 an, reconductible 3 fois. Les lots épousent les contours des intercommunalités à fiscalité propre afin d'assurer une meilleure coordination avec les travaux réalisés sur le territoire.

## FÉVRIER

### Signature de l'avenant n° 6 au contrat de concession

La FNCCR et ERDF ont signé le 18 septembre 2013 un protocole d'accord pour la période tarifaire 2014-2017 (TURPE 4) visant à **renforcer les relations entre les autorités concédantes et le concessionnaire ERDF, au service de la qualité du service concédé.** Le Sdee 47 souhaitant intégrer les dispositions de ce protocole en Lot-et-Garonne a signé le **28 février 2014** un avenant n°6 au contrat de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique.

### Installation du SMO (Syndicat Mixte Ouvert) Lot-et-Garonne Numérique

Le vendredi 28 février 2014 a eu lieu **l'installation du Syndicat « Lot-et-Garonne Numérique » à l'Hôtel du Département.** Les membres du syndicat ont élu le président, arrêté la composition du bureau et adopté le règlement intérieur de l'organisme. Il regroupe, outre le Département, la Région, les 16 intercommunalités et le Sdee 47.

## AVRIL

### Élections des délégués au Comité Syndical

Suite aux élections municipales, **les élections des nouveaux délégués au Comité Syndical** se sont déroulées à la salle des fêtes de Port-Sainte-Marie **le 23 avril dernier** : 49 délégués représentant les 314 communes des SIE ont été élus pour siéger au Comité Syndical. En parallèle, les 9 délégués représentant les 5 communes urbaines (Agen, Fumel, Tonneins, Marmande et Villeneuve-sur-Lot) ont été directement élus par leurs conseils municipaux pour siéger au Sdee 47.

### Élection du Président du Sdee 47

Le nouveau Comité Syndical, composé de **58 membres**, s'est réuni **pour la première fois le 30 avril 2014 pour l'élection du Président et des Vice-Présidents du Sdee 47.** Monsieur Jean GALLARDO a été réélu Président Départemental du Sdee 47 pour le troisième mandat consécutif.

### De nouvelles prestations sociales pour les agents

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014, le Sdee 47 participe sur le **risque santé** à hauteur de 20 € brut mensuels maximum par agent ayant souscrit un contrat ou règlement labellisé.

Le Sdee 47 a également mis en place un **dispositif de titres restaurants** pour permettre aux agents de prendre le repas du midi dans de bonnes conditions. Il apporte une participation employeur à hauteur de 50 % de la valeur faciale du titre fixée à 5 €.

## MAI

### Arrêté du Préfet établissant la liste des communes éligibles aux aides du CAS-FACE

Le décret 2013-46 du 14 janvier 2013, modifié par le décret 2014-496 du 16 mai 2014, définit les modalités de détermination des communes éligibles, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, aux programmes du Compte d'Affectation Spéciale « Financement des Aides aux Collectivités territoriales pour l'Électrification rurale (CAS-FACE). **33 communes de Lot-et-Garonne qui bénéficiaient des aides du CAS-FACE jusqu'au 31/12/2014 pouvaient alors perdre le bénéfice des aides à l'électrification rurale.**

# Les temps forts en 2014

L'année 2014 revue et visitée : des faits, des chiffres, des images

Monsieur Gallardo et Monsieur Pichan, Directeur Territorial d'ERDF ont adressé conjointement en septembre 2014, un courrier à Monsieur Le Préfet, accompagné d'une note justificative, proposant d'élargir à titre dérogatoire les aides du CAS-FACE à ces 33 communes.

**Au vu de ces éléments, une dérogation a été accordée par la Préfecture pour les 33 communes concernées par la demande du Sdee 47.**

## SEPTEMBRE

### Mise en place des fonds de concours pour l'Éclairage Public

Par délibération en date du 15 septembre 2014, le Comité Syndical a approuvé l'instauration d'un financement par fonds de concours des communes membres pour les travaux d'éclairage public (hors programmes spécifiques) dont le montant est strictement supérieur à 2 000 € TTC, par les communes de type A, B et C et par les communes de type B et C pour le programme « Rénovation de luminaires énergivores » dans les mêmes conditions.

### Challenge Mobilité

Le jeudi 18 septembre, le **Challenge mobilité** a donné l'occasion aux établissements comme le Sdee 47, soucieux de l'environnement, **de promouvoir en interne le temps d'une journée, les modes de transport alternatif au véhicule individuel.** Ce sont 27 agents sur 30 qui ont participé à ce challenge et 814 km kilomètres alternatifs enregistrés pour le seul Syndicat. Le Sdee 47 a été **lauréat** de sa catégorie.

### GDF SUEZ remporte le marché gaz régional

**Un marché d'achat de Gaz Naturel a été lancé au mois de juillet 2014 par les SDE AQUITAINS.** Le groupement de commande pour l'achat de gaz naturel a abouti avec l'attribution des trois lots à GDF-Suez.

Le marché porte sur la livraison de gaz pendant 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2014 pour 43 communes, 20 collèges et 8 EPCI du département.

**Avec 15 % d'économie sur la facture, il s'agit du premier appel d'offres lancé en France sous forme mutualisée depuis le vote de la loi de mars 2014 relative à la consommation.**

### Signature de convention avec ERDF

Une convention de prestations relative à la **gestion des transformateurs** a été signée entre le Sdee 47 et ERDF, le 17 septembre 2014.

La convention a pour objet de définir les conditions de coopération entre le Sdee 47 et ERDF pour l'acquisition et la gestion des transformateurs BT au profit du Sdee 47 pour la réalisation de travaux sous sa maîtrise d'ouvrage.

## OCTOBRE

### Convention précarité avec EDF

Une convention de partenariat **en faveur de la prévention et de la lutte contre la précarité énergétique** a été signée **avec EDF le 9 octobre 2014.** Elle prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour une durée de deux ans.

L'objectif de cette convention est de favoriser des actions de médiation sociale et de prévention par la sensibilisation des foyers aux revenus modestes dans l'intérêt de réduire leur consommation d'énergie.

Lors de la signature de cette convention, EDF Commerce Sud-Ouest a remis **200 ampoules basses consommation à l'épicerie sociale et solidaire de Miramont-de-Guyenne** à destination de l'association et de ses membres.

### 1<sup>er</sup> réseau de chaleur

Par délibération en date du 21 octobre 2014, **le Conseil Municipal de LAGARRIGUE a approuvé le transfert de la compétence optionnelle « Réseaux de chaleur »** au Sdee 47 afin de créer un réseau de chaleur pour alimenter des bâtiments communaux (mairie, école, logements communaux).

## NOVEMBRE

### Salon des maires à Paris

La 19<sup>e</sup> édition du Salon des Maires et des Collectivités Locales a eu lieu **du 25 au 27 novembre à Paris.** **À cette occasion, les Syndicats d'Énergie d'Aquitaine** sont intervenus sur le stand de la FNCCR pour un moment de partage et de convivialité.

## DÉCEMBRE

### Fonds de concours Électrification

Le Comité Syndical en date du 15 décembre 2014 a étendu la possibilité de fonds de concours pour les participations des communes dues dans le cadre des travaux d'électrification.

### Attribution marché géoréférencement

**Le 4 décembre 2014,** la Commission d'Appel d'Offres du Sdee 47 a attribué le marché portant sur la **détection et le géoréférencement d'infrastructures d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore à la société INERGIE ADAPT.** La prestation débutera début 2015.

## Énergie



**28 janvier 2014**

Les 5 syndicats d'Énergies d'Aquitaine ont pris l'habitude d'organiser des réunions décentralisées comme ici au Sydec dans les Landes afin de travailler sur le groupement de commandes.

## Bois-énergie



**Février 2014**

Dans le cadre de sa mission de promotion et d'animation de la filière bois-énergie en Lot-et-Garonne, le Sdee 47 a organisé différentes réunions d'information à destination des collectivités, des élus, des bailleurs sociaux, des architectes, des bureaux d'études, des Cumas et des acteurs de la filière sur le thème « Le bois-énergie : véritable levier de développement durable des territoires ». Ces réunions étaient suivies de visites de chaufferies bois.

## Signature



**28 février 2014**

Monsieur René PICHAN, Directeur Départemental d'ERDF et Monsieur Jean GALLARDO ont signé dans les locaux du Sdee 47, l'avenant n° 6 au contrat de concession.

## Élections

**Avril 2014**

Les 49 délégués au Comité Syndical du Sdee 47 représentant les 7 secteurs intercommunaux d'énergie ont été élus le 23 avril 2014 à la salle des fêtes de Port-Sainte-Marie. Lors du Comité Syndical d'installation le 30 avril 2014, Jean GALLARDO a été réélu Président du Sdee 47.



## Partenariat



**Mai 2014**

Afin de promouvoir la mobilité au Gaz Naturel pour Véhicule sur le département de Lot-et-Garonne, Grdf a prêté un véhicule au GNV au Sdee 47 pour la période du 2 juin au 31 octobre 2014.



# 2014 en images

7 juillet 2014

Lors du Comité Syndical du 7 juillet 2014, Monsieur René Pichan est venu présenter le projet de convention relative à la gestion des transformateurs aux élus du Sdee 47. Cette convention a été signée le 17 septembre 2014.

Comité



Achat d'énergie



Octobre 2014

Plusieurs réunions d'information sur le lancement des marchés groupés d'achat d'énergies ont eu lieu courant octobre au siège du Sdee 47. De nombreux membres du groupement de commande étaient présents.



9 octobre 2014

Le Sdee 47 et EDF Commerce Sud Ouest ont signé une convention de partenariat en faveur de la prévention et de la lutte contre la précarité énergétique. À cette occasion, 500 ampoules basse consommation ont été remises à une épicerie sociale et solidaire du Département.

Signature



1<sup>er</sup> octobre 2014

Jean GALLARDO, les membres du Bureau et du Comité Syndical ont eu le regret d'apprendre le décès d'André VIDAL, Président du Sdee 47 de 1995 à 2001. Le Sdee 47 gardera le souvenir de ce fervent défenseur de la solidarité intercommunale.

Décès



Juin et novembre 2014

Les réunions semestrielles d'informations dites « réunions des secteurs intercommunaux d'énergie » attirent toujours autant d'élus soucieux de s'informer sur l'actualité des énergies et du Sdee 47.

Communication



# 2014 en chiffres

Les chiffres-clés du Sdee 47 en 2014

**12 939 161 €** de travaux réalisés

**17 404 km** de réseau

dont 7 859 km de réseau HTA

9 545 km de réseau BT

**83** minutes de temps de coupure moyen par client par an

**196 726** clients BT - **810** clients HTA

**13 138** bénéficiaires du Tarif Première Nécessité

## ● En Gaz



72 communes desservies en gaz  
56 communes ayant transféré leur compétence  
au Sdee 47  
696,9 km de réseau gazier  
14 407 clients raccordés

## ● En Électrification



70 opérations de sécurisation  
(programme intempéries)  
117 opérations de renforcements  
39 effacements de réseaux  
soit 11,9 km de réseau aérien déposé  
182 opérations de dessertes  
4 885 866 € de travaux  
de renforcement

## ● En Éclairage Public



269 communes ayant transféré  
la compétence EP au Sdee 47  
3 449 interventions de maintenance  
408 810 € de travaux de maintenance  
curative  
  
Interventions sur 9 405 points lumineux  
996 745 € de travaux neufs  
257 ordres de service en travaux neufs

## ● En Énergie



3 500 points lumineux audités  
4 787 kWh produits par la centrale  
photovoltaïque du Sdee 47 et  
revendus à EDF  
3 059 € versés par EDF

**Le Sdee 47**

**7** secteurs intercommunaux d'énergie  
**319** communes  
**58** élus au Comité Syndical  
**31** agents composant l'équipe  
administrative et technique

# Le fonctionnement du Sdee 47

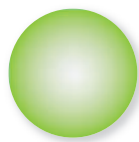
Unique autorité organisatrice du service public de distribution  
d'électricité en Lot-et-Garonne, le Sdee 47 est acteur de  
l'aménagement du territoire départemental.

Il met ses compétences à la disposition  
des collectivités pour répondre à leurs besoins  
en matière d'énergie.



*Réunion intercommunale  
du secteur de Casteljaloux*





# Le budget 2014

Le budget du Sdee 47 se compose de 3 budgets : le Budget Principal, le budget annexe « Prestations Maintenance de l'Éclairage Public » et le budget annexe « Régie à Autonomie Financière ».

## Les recettes

### La taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)

Depuis 2011, l'assiette de la taxe repose uniquement sur les quantités d'électricité consommée par les usagers avec un tarif exprimé en euro par mégawattheure (2/MWh). La taxe sur la consommation finale d'électricité est désormais établie par rapport à un barème :

- 0,75 euros par mégawattheure pour toutes les consommations non professionnelles et consommations professionnelles issues d'installations d'une puissance ≤ 36 kVa
- 0,25 euros par mégawattheure pour les installations d'une puissance > 36 kVa et ≤ 250 kVa.

Sur ce barème, s'applique un coefficient multiplicateur égal à 8.2. La loi prévoit la possibilité de l'augmenter tous les ans.

⇒ Depuis 2011, le Syndicat limite l'augmentation de la taxe payée par l'utilisateur.

**En 2014, le montant perçu par le Syndicat grâce à la taxe sur l'électricité était de 6 032 K€.**

### Les contributions des communes

Les communes du Lot-et-Garonne s'acquittent d'une contribution annuelle au Sdee 47 (article L5212-20 du CGCT).

En 2014, celle-ci s'élevait à 0,22 € par habitant et par an et reste inchangée depuis 2001.

Depuis les lois SRU et UH, les communes doivent participer financièrement aux travaux d'extension et d'effacement de réseaux.

### La participation des usagers

Selon la nature des travaux, les usagers peuvent être amenés à participer financièrement

### La contribution à l'intégration des ouvrages dans l'environnement

L'article 8 du cahier des charges de la concession précise que le concessionnaire doit une contribution annuelle supplémentaire pour le financement des travaux d'effacements de réseaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Sdee 47 et visant à améliorer l'environnement paysager des usagers. Une convention signée entre ERDF en tant que concessionnaire et le Sdee 47 en tant qu'autorité concédante vient fixer tous les deux ans les modalités et le montant maximum des travaux concernés.

**Cela représente une recette de 352 K€ en 2014.**

### Le Financement des Aides aux Collectivités pour l'Électrification rurale (FACE)

Ce fonds a pour objet d'accorder une aide financière aux collectivités concédantes qui entreprennent ces travaux de développement des réseaux de distribution d'électricité sur le territoire de communes considérées comme rurale.

Le FACE est alimenté par une contribution annuelle des gestionnaires des réseaux publics de distribution.

**En 2014, le Sdee 47 a perçu plus de 3,8 millions d'euros.**

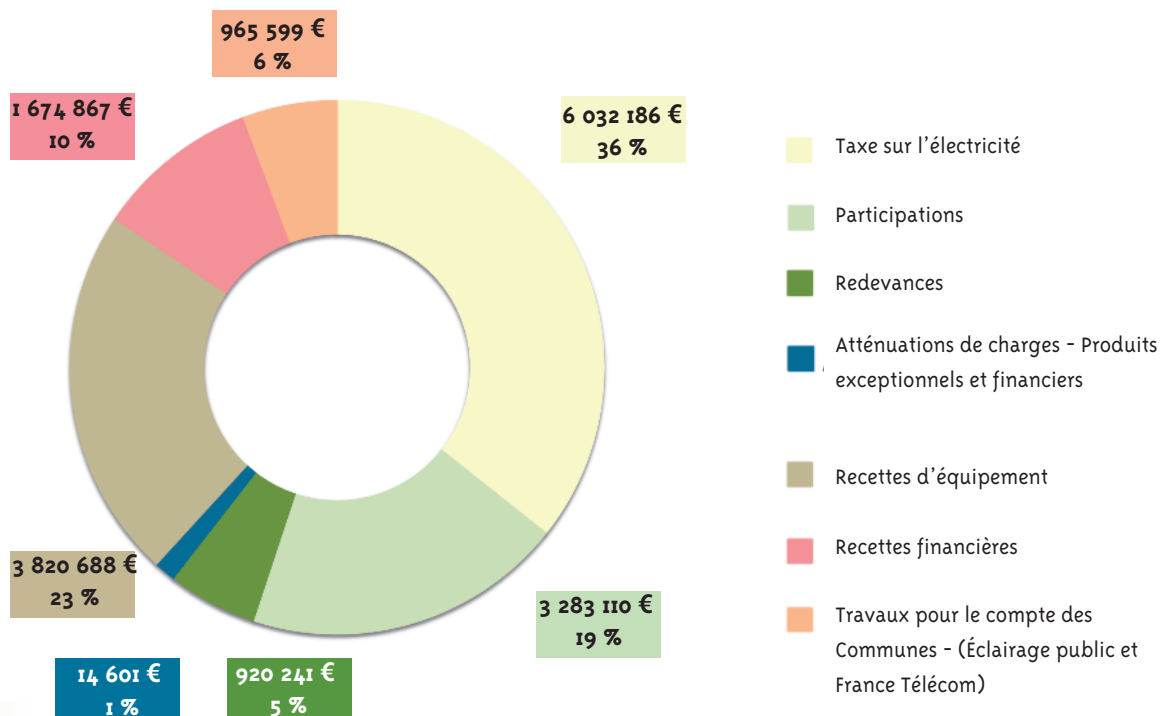
### Les redevances liées aux concessions

Le Sdee 47 perçoit deux types de contribution financière du concessionnaire ERDF et une contribution de la part des concessionnaires GrDF et GDF Suez.

- la première est la redevance dite de « fonctionnement ». Elle vise à financer les frais de gestion liés au pouvoir d'autorité concédante qu'exerce le Sdee 47 c'est-à-dire la gestion liée au contrôle de la concession.

**En 2014, ERDF a versé à ce titre, 834 K€, et GrDF 84 K€.**

- La redevance dite « d'investissement », versée uniquement par Erdf, est affectée aux travaux réalisés par le Sdee 47.



## Les dépenses

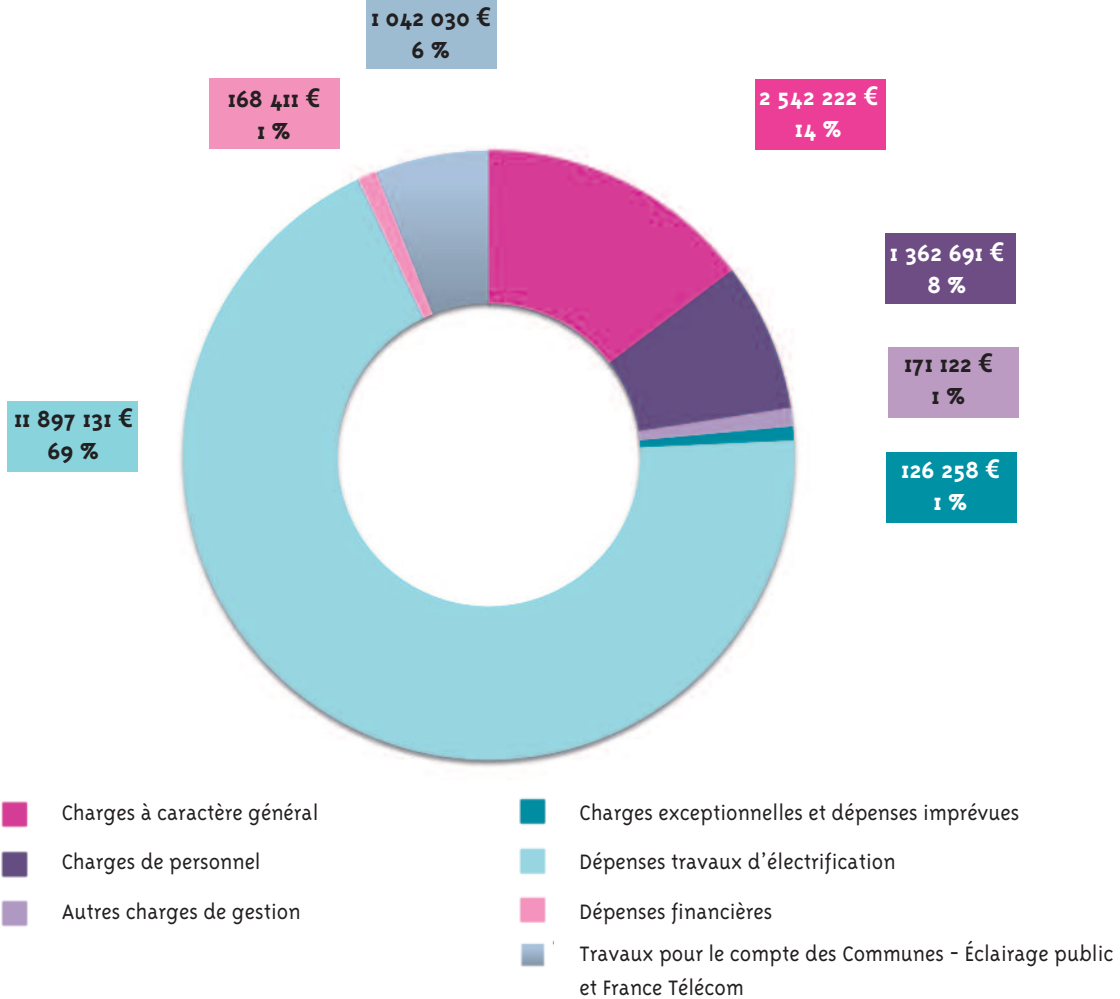
Les dépenses du Sdee 47 s'articulent autour des dépenses :

### De fonctionnement

Elles correspondent aux charges générales de fonctionnement de la structure ou les frais de personnel.

### D'investissement

Elles sont directement liées aux travaux d'électrification, d'éclairage public et de télécommunications sur l'ensemble du département.



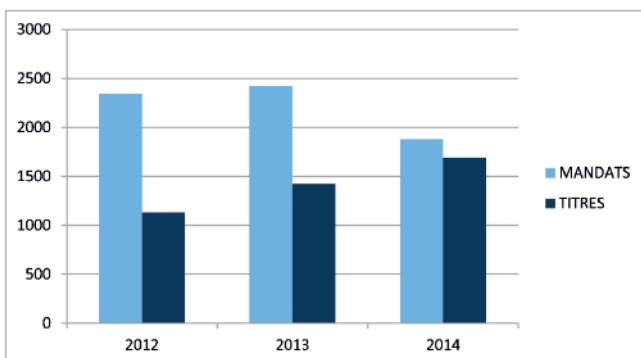
### MONTANT TOTAL DES RECETTES EN 2014

- de fonctionnement : 10 453 172 €
- d'investissement : 6 461 154 €

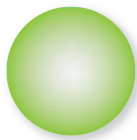
### MONTANT TOTAL DES DÉPENSES EN 2014

- de fonctionnement : 4 202 293 €
- d'investissement : 13 107 572 €

## L'activité comptable



ANNÉE	2012	2013	2014
MANDATS	2 344	2 423	1 878
TITRES	1 131	1 421	1 687



## Les organes délibérants

Les membres délégués au Comité Syndical se sont réunis **9 fois en 2014** dont 6 fois sous la nouvelle mandature pour traiter des questions budgétaires et financières, voter les propositions du bureau et des commissions de travail, statuer sur les recrutements, les participations communales et les règles de fonctionnement du Syndicat, faire évoluer

les compétences du Sdee 47 ou prendre des positions sur des sujets d'actualités.

Le Bureau Syndical s'est réuni **7 fois au cours de l'année 2014**.

*Retrouvez le recueil des actes administratifs en page 37.*

## Les élections

Après les élections municipales des 23 et 30 mars 2014, l'assemblée délibérante du Sdee 47 appelée « Comité Syndical » a été renouvelé, notamment par l'élection des délégués des secteurs intercommunaux d'énergie qui s'est déroulée le 23 avril 2014 à Port-Sainte-Marie.

### ➔ Élection des délégués des secteurs intercommunaux d'énergie au Comité Syndical du Sdee 47

Les 314 Communes du département (hors communes urbaines anciennement isolées) se répartissent en 7 secteurs intercommunaux d'énergie correspondant exactement aux anciens syndicats intercommunaux primaires dissous.

Après les élections municipales, chaque conseil municipal des communes membres a élu deux délégués titulaires ainsi que deux délégués suppléants au Sdee 47. Ces délégués formant un collège électoral, ont élu, le 23 avril 2014 les conseillers syndicaux appelés à siéger au Comité Syndical en fonction de la population du secteur concerné.

Le Comité Syndical de la nouvelle mandature est ainsi composé de 58 membres représentant les communes du Lot-et-Garonne. Les 7 secteurs intercommunaux d'énergie sont représentés par 49 délégués. Les communes dites urbaines (Agen, Fumel, Marmande, Tonneins et Villeneuve-sur-Lot) sont représentés par 9 délégués titulaires et 9 délégués suppléants directement élus par leur conseil municipal.

### ➔ Élection du Président du Sdee 47

La première séance du Comité Syndical du Sdee 47, dite séance d'installation, a eu lieu le mercredi 30 avril 2014 au siège du Sdee 47. Lors de cette première réunion sous cette nouvelle mandature, les 58 membres composant l'assemblée du Sdee 47 ont procédé à l'élection du Président Départemental, des Vice-Présidents ainsi que des membres du Bureau Syndical.

Jean GALLARDO, candidat sortant, a été réélu Président du Sdee 47 pour le troisième mandat consécutif.

Le Bureau Syndical est composé du Président, de 10 Vice-Présidents, d'un secrétaire et de 3 assesseurs. Chaque secteur intercommunal d'énergie est représenté par un Vice-Président siégeant au Bureau. Les 5 communes urbaines sont représentées par un Vice-Président.



### 34 élus ont quitté l'assemblée du Sdee 47 en avril 2014.

**Monsieur Jean GALLARDO les remercie pour leur implication dans les diverses actions du Sdee 47**

Alain LEFRANC (SERIGNAC-SUR-GARONNE) - André GOUNOU, Alain DUPEYRON et Michel LOUART (AGEN) - Bernard DEBRAND (ANDIRAN) - Jean-Paul CAZAUBONNE (ARGENTON) - André GARROS (ASTAFFORT) - André BOUYRA (BIAS) - Michel BERNINES (BRAX) - Jean USTARIZ (CASTELJALOUX) - Christian DIRAT (CAUDECOSTE) - Pierre IMBERT (CAUMONT-SUR-GARONNE) - François CHALMEL (COLAYRAC-SAINT-CIRQ) - Pierre MERLY (DAUSSE) - Michel BELTRAME (FAUILLET) - Bernard CONSTANT (FOULAYRONNES) - Michel MARSAND (FUMEL) - Muriel MEDIONI (GALAPIAN) - Jean-Max MARTIN (LAGUPIE) - Yves LAVERNY (LANNES) - Jacques LOUESSARD (LAROQUE-TIMBAULT) - Michel BOUGEOIS (LE LEDAT) - Jean BARULL (LE PASSAGE d'AGEN) - Gérard GOUZES et René QUINTAA (MARMANDE) - Jean-Louis MONTAGNINI (MOIRAX) - Jacques LABROUE (MONFLANQUIN) - Jean-Claude VERGUIN (MONTAYRAL) - Bertrand ROQUES (MONTESQUIEU) - Gilbert FONGARO (PONT-DU-CASSE) - Gérard PROCEDES (SAINT-PARDOUX-DU-BREUIL) - Jean-Pierre MOGA (TONNEINS) - Jérôme CAHUZAC et René CHAMBON (VILLENEUVE-SUR-LOT)



# Les membres du Bureau et du Comité Syndical (mandat 2014-2020)

## SIE BEAUVILLE (44 communes)

Christian FOURNY  
Gilbert GUERIN  
■ **Claude PREVOT**  
■ Annie REIMHERR  
■ Thierry VALETTE  
SAINTE-COLOMBE-DE-VILLENEUVE  
DAUSSE  
**SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC**  
BEAUVILLE  
SAINT-MARTIN-DE-BEAUVILLE



**Jean GALLARDO**  
Président  
du Sdee 47



**Michel PONTTHOREAU**  
1<sup>er</sup> Vice-Président chargé de la  
tarification sociale, de la  
maîtrise de la demande en  
énergie et de l'achat d'énergie



**Jean-Marc CAUSSE**  
2<sup>e</sup> Vice-Président  
chargé des finances



**Geneviève LE LANNIC**  
3<sup>e</sup> Vice-Présidente  
chargée du suivi des  
concessions

## SIE SUD-AGEN (58 communes)

■ **Jean-Marc CAUSSE**  
■ Guy CLUA  
■ Joël DAUBA  
■ Pierre DUFUST\*  
■ **Jean GALLARDO**  
■ Daniel LUNARDI  
■ Bernard MARTIN  
■ Jean-Pierre PIN  
■ Alain POLO  
■ Patrick SAUVIAC  
■ Lionel SEMPE  
■ Jean-Pierre VICINI  
■ Jean-Louis VINCENT  
**AUBIAC**  
AINT-LAURENT  
LANNES  
SAINT-VINCENT-DE-LAMONTJOIE  
**FRANCESCAS**  
BOÉ  
SOS  
ROQUEFORT  
MONTESQUIEU  
FALS  
MONCRABEAU  
THOUARS-SUR-GARONNE  
NÉRAC



**Jérôme BETEILLE**  
4<sup>e</sup> Vice-Président chargé  
de l'éclairage public



**Alain MERLY**  
5<sup>e</sup> Vice-Président chargé  
de la communication



**Claude PREVOT**  
6<sup>e</sup> Vice-Président  
chargé du gaz



**Daniel BORIE**  
7<sup>e</sup> Vice-Président chargé  
des énergies renouvelables  
et des réseaux de chaleur

## SIE CASTELJALOUX (44 communes)

■ **Éric ALBERTI**  
■ Maurice BERNET  
■ Serge CARRETEY  
■ Jean GUIRAUD  
■ **Michel PONTTHOREAU**  
POUSSIGNAC  
ANZEX  
MONTPOUILLAN  
VILLETON  
**FARGUES-SUR-OURBISE**



**Jean PINASSEAU**  
8<sup>e</sup> Vice-Président chargé  
des travaux d'électrifica-  
tion sur les communes  
urbaines hors SIE



**Daniel LUNARDI**  
9<sup>e</sup> Vice-Président chargé  
de l'urbanisme et des in-  
frastructures de charge  
pour véhicules électriques



**Guy CLUA**  
10<sup>e</sup> Vice-Président chargé  
des télécommunications et  
des réseaux Très Haut Débit



**Annie REIMHERR**  
Secrétaire de Bureau

## SIE COLAYRAC-SAINT-CIRQ (25 communes)

■ Sylvie COSTA  
■ Pascal de SERMET  
■ Jean MALBEC  
■ **Alain MERLY**  
■ Jean-Michel MILLION  
■ Marc PENICAUD  
■ Jean-François VALAY  
COURS  
COLAYRAC-SAINT-CIRQ  
CLERMONT-DESSOUS  
**PRAYSSAS**  
LAUGNAC  
SAINT-SALVY  
GALAPIAN

## SIE NORD-MARMANDE (78 communes)

■ Jean-Pierre BARJOU  
■ Jean-François BOULAY  
■ Pierre CAMANI  
■ Jean-Pierre DAUTA  
■ Jean-Pascal DELZON  
■ **Geneviève LE LANNIC**  
■ Daniel MARTET  
■ Patrick ROUGE  
■ Jacky TROUVE  
LAUZUN  
MIRAMONT-DE-GUYENNE  
PUYMICLAN  
DOUZAINS  
BEAUPUY  
**MONTETON**  
HAUTES-VIGNES  
DURAS  
VARÈS

## SIE CANCON-MONCLAR (56 communes)

■ **Jérôme BETEILLE**  
■ Dominique BOUSSIÈRES  
■ Jean-Jacques CAMINADE  
■ Frédéric GROSSENBACHER  
■ Max LEMARCHAND  
■ Serge LESCOMBES  
■ Francis MIQUEL  
■ Jean-Pascal POUZALGUES  
**LE TEMPLE-SUR-LOT**  
MONCLAR  
VILLERÉAL  
ALLEZ ET CAZENEUVE  
LE LAUSSOU  
MONTAURIOL  
SAINT-EUTROPE-DE-BORN  
MONSÉGUR

## SIE CUZORN-BLANQUEFORT (9 communes)

■ **Daniel BORIE**  
■ Hubert CAVADINI  
**SAINT-VITE**  
SAUVETERRE-LA-LEMANCE

## 5 COMMUNES URBAINES

■ Jean-Pierre MOULY  
■ Jean CRISTOFOLI  
■ Michel ASPERTI  
■ Benoit DUPUY  
■ Michel HOSPITAL  
■ Daniel BENQUET  
■ **Jean PINASSEAU**  
■ Marie-Claude IACHEMET  
■ Bernard LUSSET  
FUMEL  
TONNEINS  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
MARMANDE  
MARMANDE  
**AGEN**  
AGEN  
AGEN

\* Décédé en avril 2015 et remplacé par Lionel Labarthe d'Andiran en mai 2015.

■ **Président** ■ **Vice-présidents et Vice-présidents de secteur**  
■ **Secrétaire** ■ **Asseseurs**



**Pierre CAMANI**  
Asseseur



**Sylvie COSTA**  
Asseseur



**Pascal de SERMET**  
Asseseur

Zoom sur

## Décès d'André Vidal, ancien président du Sdee 47

Le 1<sup>er</sup> octobre 2014, Jean GALLARDO, les membres du Bureau et du Comité Syndical ainsi que les agents du Sdee 47, ont eu le regret d'apprendre le décès d'André VIDAL, Président du Sdee 47 de 1995 à 2001.

André Vidal a consacré une majeure partie de sa vie à l'action publique et politique. Il s'est impliqué très tôt dans la vie de sa commune de Puymiclan en tant qu'élu. Il en a été maire de 1965 à 2001 avant de céder la place à Pierre CAMANI, actuellement Président du Conseil Départemental 47, qui avait été auparavant conseiller municipal sous sa mandature. Pierre CAMANI lui a rendu un hommage particulier « *André Vidal est particulièrement cher à mon cœur car, bien plus que mon prédécesseur, il était à la fois mon père spirituel, mon ami, mon confident, mon conseiller.* »

André VIDAL a également été conseiller général du canton de Seyches de 1976 à 2001.

Gérant d'une société spécialisée dans le négoce de céréales, de tabac, de semences

et d'aliments pour le bétail, il a participé au dynamisme et au développement de l'économie locale, entretenant une forte proximité avec ses salariés et ses clients.

Son engagement lui a d'ailleurs valu plusieurs distinctions honorifiques : Chevalier du Mérite agricole (1975), des Palmes académiques (1978), de l'Ordre national du Mérite (1979) et de la Légion d'Honneur (1985).

Il était également reconnu et apprécié pour ses qualités humaines. Son charisme, sa disponibilité, sa générosité lui ont toujours valu un respect unanime.

André VIDAL nous a quittés à l'âge de 88 ans.

Le Syndicat gardera le souvenir de ce fervent défenseur de la solidarité intercommunale.





# Une équipe au service des collectivités



## « Au travail, j'y vais autrement ! »

Le jeudi 18 septembre 2014, le Challenge Mobilité organisé par l'ADEME, le Club de la Mobilité et l'Agglomération d'Agen, a donné l'occasion aux établissements comme le Sdee 47, soucieux de l'environnement, de promouvoir en interne, le temps d'une journée, les modes de transport alternatif au véhicule individuel (marche à pied, vélo, transports en commun, co-voiturage...) pour leur trajet domicile-travail.

S'engager dans le Challenge de la Mobilité s'inscrit logiquement dans la politique environnementale du Sdee 47.

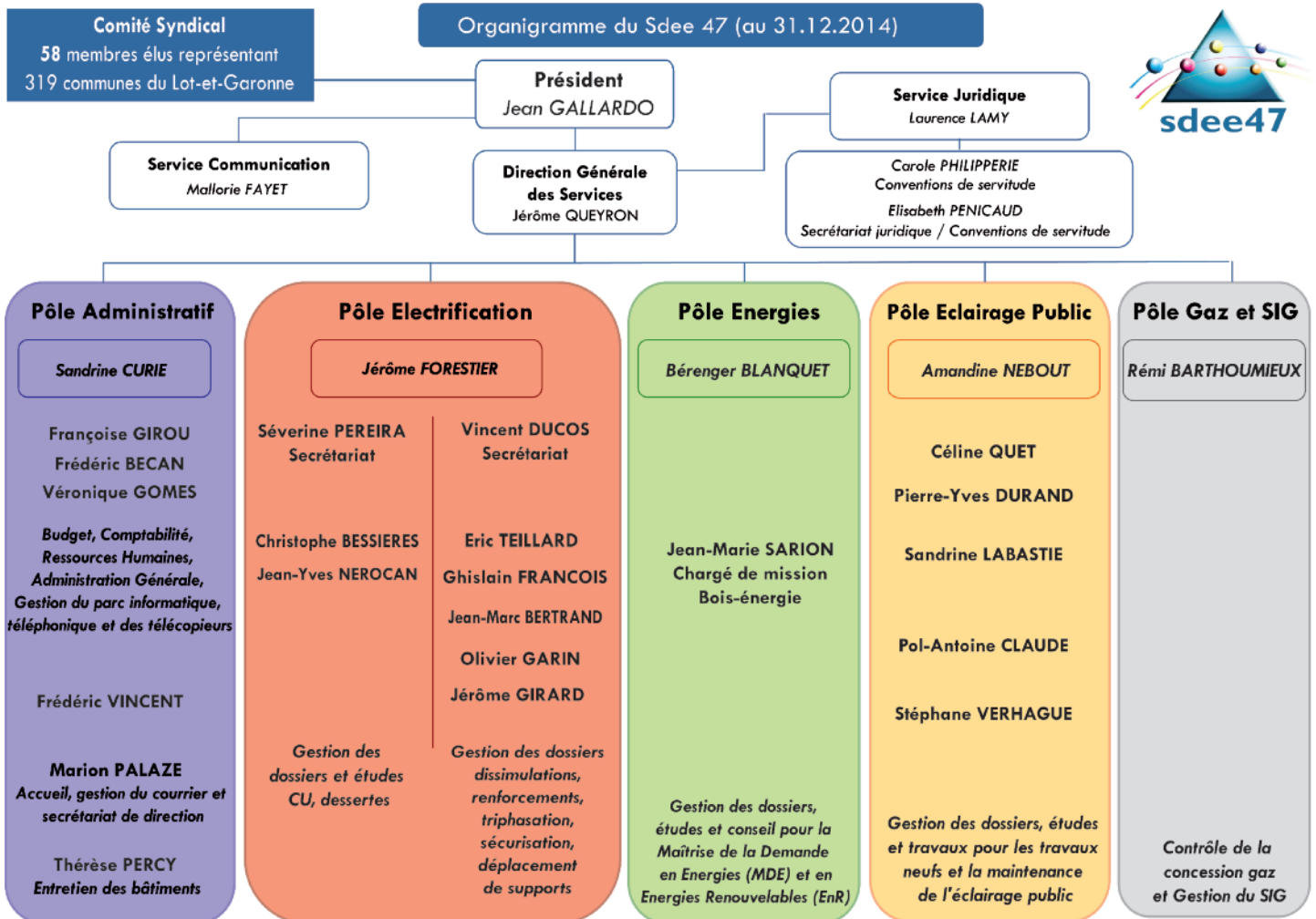
Ce challenge était l'occasion de faire tester au moins une fois dans l'année un mode alternatif aux « autosolistes » réguliers du Sdee 47 et conforter les agents qui ont déjà l'habitude d'utiliser les modes de déplacements alternatifs.

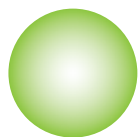
Le 18 septembre 2014, ce sont donc 27 agents sur 30 qui ont participé à ce challenge et 814 km alternatifs enregistrés pour le seul Syndicat.



À cette occasion, les agents du Sdee 47 ont partagé un moment de convivialité tous ensemble lors de la pause déjeuner.

Le Sdee 47 a terminé lauréat de sa catégorie et a été récompensé par l'Agglomération d'Agen lors d'une réception dans ses locaux.





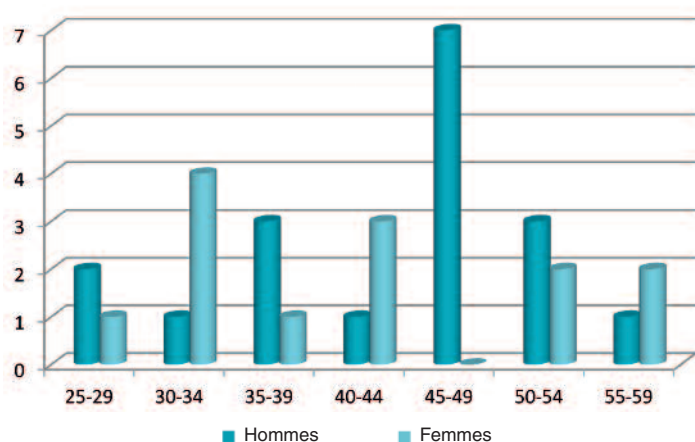
# Les moyens humains

## Effectifs

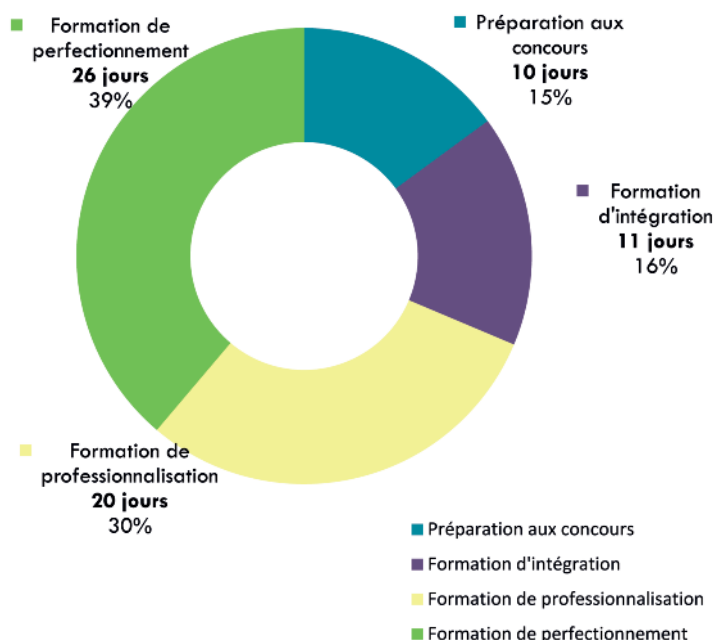
Au 31 décembre 2014, l'effectif du Sdee 47 est composé de **31 agents (27 titulaires et 4 contractuels)**, contre 30 au 31 décembre 2013. Le service Éclairage Public a embauché en avril 2014 un agent par voie de mutation en charge de la maintenance. Le Sdee 47 est composé de 18 hommes et 13 femmes ; 7 agents sont catégorie A, 9 de catégorie B et 15 de catégorie C.

Catégorie	Titulaires et stagiaires		Contractuel		Répartition par sexe		Total
	Filière Administrative	Filière Technique	Filière Administrative	Filière Technique	Homme	Femme	
A	1	3	.	3	4	3	7
B	2	6	.	1	7	2	9
C	8	7	.	.	7	8	15
<b>Total</b>							<b>31</b>

La répartition du Sdee47 par tranche d'âge



Répartition des jours de formation



## Formation

Le Sdee 47 a adopté son règlement de formation en 2012. Dans ce cadre et en fonction des objectifs fixés dans le plan de formation, les agents ont bénéficié de **67 journées de formation en 2014** dispensées par le CNFPT, la FNCCR, ou d'autres organismes spécialisés dans les domaines d'intervention du Sdee 47.

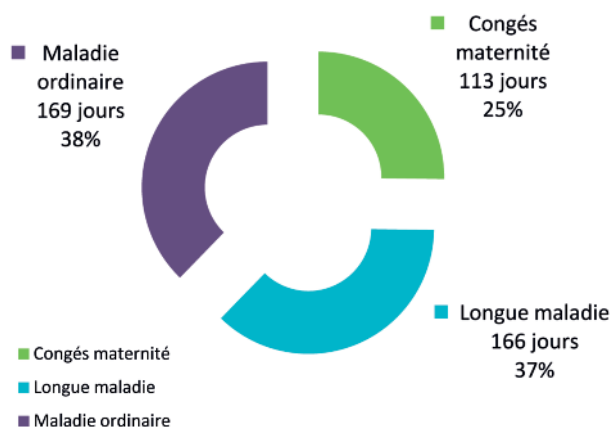
## Absentéisme

L'absentéisme pour maladie représente en 2014, **448 jours** dont 113 jours de congé maternité et 166 jours en longue maladie. L'absentéisme pour longue maladie représente 37,05% du temps de travail. Un agent était en temps partiel thérapeutique à 60 %.

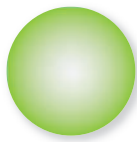
## Action sociale

Outre l'adhésion au Comité des Œuvres sociales des fonctionnaires territoriaux de l'agglomération Agenaise qui assure des prestations d'aides diverses, le Sdee 47 a mis en œuvre en 2014 la participation employeur à la protection sociale complémentaire des agents ayant souscrit des contrats labellisés sur le risque santé ainsi que la mise en place d'un dispositif de titres restaurants pour les agents titulaires, stagiaires pour une période supérieure ou égale à deux mois et non titulaires de droit privé et de droit public.

L'absentéisme







# La communication

La communication mise en œuvre par le Sdee 47 accompagne les services du syndicat dans le développement de leurs projets et permet à ses collectivités adhérentes d'avoir une visibilité de ses

actions. En complément du bulletin d'information « Synergies 47 » et des rapports annuels, le Sdee 47 dispose d'outils variés afin de donner une vision concrète des actions à ses adhérents.

## Le site internet [www.sdee47.fr](http://www.sdee47.fr)

La fréquentation du site internet a progressé de 39,8 % en 2014 par rapport à l'année précédente :

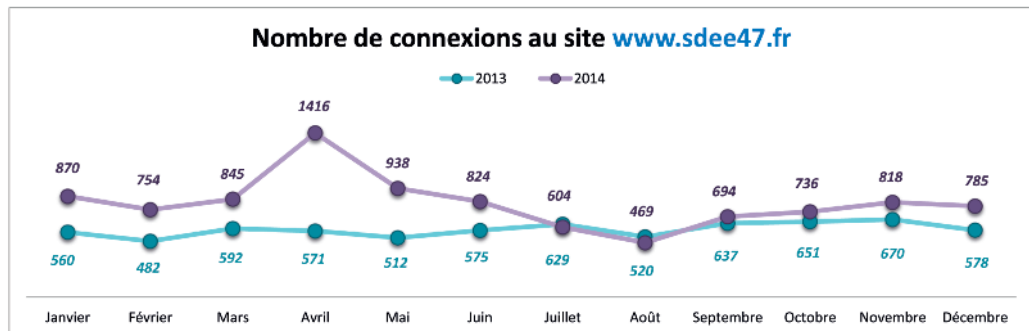
- **9 753 visiteurs en 2014** contre 6 977 visiteurs en 2013
- **73 % des 9753 visiteurs sont de nouvelles visites et 27 % sont des visiteurs connus**
- **30 865 pages vues par sessions de recherche en 2014** contre 24 194 en 2013 (soit une moyenne de 3,2 pages par connexion).

- **La durée moyenne d'une session est de 2:20 minutes**

On peut constater un pic de connexion sur le mois d'avril 2014 dû aux élections et au renouvellement de l'assemblée du Sdee 47.

### Lexiques

Session : Période pendant laquelle un utilisateur est actif sur le site Web.  
Utilisateur : celui qui a exécuté au moins une session sur la période sélectionnée.



## Des rendez-vous pour comprendre l'action des Syndicats d'Énergies

### Salon des Maires à Paris (stand FNCCR)

En 2014, le Sdee 47 a participé avec les 4 autres Syndicats d'Aquitaine, au salon des Maires à Paris sur le stand de notre Fédération Nationale (FNCCR). Cet investissement permet de

promouvoir le rôle des collectivités locales et de défendre les intérêts des communes sur les questions des réseaux, des énergies et plus largement du service public.

## Des réunions pour former et rendre compte

- **Réunions diverses sur des thématiques précises**

Outre les réunions semestrielles des secteurs intercommunaux d'énergie, le Sdee 47 a organisé en 2014, diverses réunions comme des réunions d'information sur la filière bois-énergie en Lot-et-Garonne ou encore des réunions sur le lancement du groupement de commande pour l'achat de gaz et d'électricité.



## Des outils de communication

- **Panneaux de chantier** : Après le renouvellement des entreprises titulaires des marchés travaux, des panneaux de chantier ont été réalisés pour chaque entreprise.



- **Plaquettes diverses** : En 2014, le Sdee 47 a édité, seul ou dans le cadre du groupement avec les syndicats d'énergies Aquitains, de nouvelles plaquettes d'informations et de communication (achat groupé d'électricité, bois énergie...).
- **Marquage des véhicules** : En 2014, le Sdee 47 a renouvelé sa flotte automobile ; un marquage plus simple et plus lisible a été réalisé sur les 11 nouveaux véhicules Citroën.

## Insertions publicitaires et campagne presse

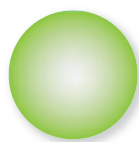
En novembre 2014, le Sdee 47 a souhaité communiquer pour la première fois via un publi-rédactionnel dans un supplément du journal SUD OUEST. Il a également choisi de paraître sur une pleine page

dans l'annuaire des maires et des services publics mis à jour en 2014 à la suite du renouvellement des assemblées des communes.

# L'électrification

Propriétaire des réseaux publics de distribution d'électricité en Lot-et-Garonne, le Sdee 47 est maître d'ouvrage de travaux et contrôle l'activité des concessionnaires. Ce contrôle a pour objectif de garantir une bonne qualité de l'énergie, l'entretien du patrimoine concédé, de favoriser les investissements et d'être ainsi le garant du service public.





# La concession d'électricité

## Détail des clients de la concession

### ➔ Les clients raccordés au réseau

#### ● Les producteurs

Les producteurs fournissent de l'électricité au réseau de distribution publique, à partir d'installations de production d'électricité raccordées sur le réseau BT ou sur le réseau HTA.

Producteurs raccordés en Lot-et-Garonne	2013	2014	Variation
Nombre de producteurs d'énergie	2 693	3 090	+ 14,7 %

#### ● Les consommateurs

Les consommateurs sont raccordés au réseau de distribution et consomment de l'électricité.

Total des clients HTA et BT	2012	2013	2014	Variation entre 2013 et 2014
Nombre de clients	194 543	196 120	197 536	+ 0,7 %
Énergie acheminée en KWh	2 188 GWh*	2 165 GWh*	2 032 GWh*	- 3,7 %

\* 1 GWh = 1 000 000 KWh

### ➔ Les clients aux tarifs réglementés en Lot-et-Garonne

Les clients de la concession aux tarifs réglementés	2013	2014	Variation entre 2013 et 2014
Nombre de clients	179 247	178 004	- 0,69 %

Les clients de la concession hors tarifs réglementés de vente	2013	2014	Variation entre 2013 et 2014
Nombre de clients	16 873	19 532	+ 15,76 %

### ➔ Les clients en précarité énergétique

Le décret du 7 mars 2012 a automatisé la procédure d'attribution des tarifs sociaux de l'énergie.

Le décret du 16 novembre 2013, quant à lui, a mis en œuvre les dispositions relatives à l'extension des tarifs sociaux aux ménages en situation de précarité énergétique contenues dans la loi du 15 avril 2013 dite « loi Brottes ».

Ce dernier décret fait bénéficier de cette extension à tout détenteur d'un revenu fiscal annuel de référence inférieur à 2 175 € par part.

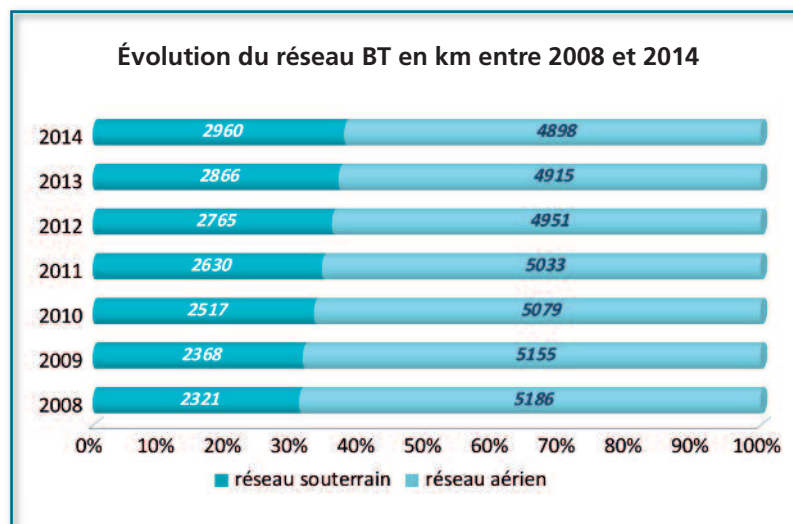
Le Tarif de Première Nécessité (TPN) est désormais proposé par tous les fournisseurs d'électricité et consiste en une remise forfaitaire dépendante de la taille du ménage et de la puissance souscrite.

	2013	2014	Variation en %
Nombre de clients bénéficiaires du TPN	8 541	13 138	+ 53,8 %
Pourcentage du nombre de client en Lot-et-Garonne	4,35	6,65	-

## L'évolution du patrimoine de la concession

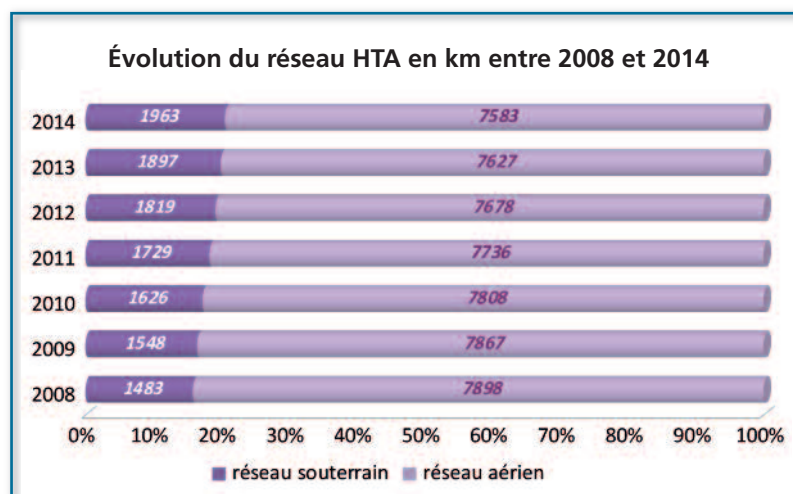
### ➔ Le réseau basse tension

Réseau Basse Tension en km (BT)	2013	2014	Variation
Réseau souterrain	1 897	1 963	+ 3,5 %
Réseau total aérien (aérien nu + torsadé)	7 627	7 583	- 0,6 %
Total du réseau BT	9 524	9 545	+ 0,2 %
Taux d'enfouissement	19,9 %	20,6 %	3,5 %



### ➔ Le réseau moyenne tension

Réseau Moyenne Tension en km (HTA)	2013	2014	Variation
Réseau souterrain	2 866	2 960	+ 3,3 %
Réseau total aérien (aérien nu + torsadé)	4 915	4 898	- 0,3 %
Total du réseau HTA	7 781	7 859	+ 1 %
Taux d'enfouissement HTA	36,8 %	37,7 %	2,4 %



Sources : Compte Rendu d'Activité de la Concession 2014 (CRAC 2014 - ERDF juin 2015 )



## Des investissements pour vos communes

### ➔ Les effacements de réseau

**39** opérations d'effacement :  
**11,9** km de réseau enfoui  
**2 958 199 €** de travaux

Le Sdee 47 a engagé, en partenariat avec les communes, des programmes d'effacement des réseaux de distribution d'électricité (HTA et BT). Les effacements de réseaux électriques

aériens se font, à la demande des communes, par la mise en façade des lignes sur les immeubles ou l'enfouissement des réseaux.

2014	Dépose aérien	Pose souterrain
Réseau BT en km linéaires	11,9 km dont 2,3 km de fils nus	15,4 km

### ➔ Dissimulation coordonnée du réseau téléphonique

Le Sdee 47 peut également réaliser pour les communes de catégorie B et C, un enfouissement coordonné des réseaux électriques et de télécommunication. Dans ce cadre, le

Syndicat assure la maîtrise d'ouvrage et réalise le génie civil et l'opérateur assure lui-même le recablage souterrain des lignes.

**24** opérations dissimulations  
coordonnées  
**441 481 €** de travaux

### ➔ Les dessertes et extensions

Le Sdee 47 gère les demandes de dessertes et d'extensions des particuliers et des collectivités, c'est-à-dire la création d'un réseau ou la prolongation d'un réseau électrique déjà existant.

Le Sdee 47 réalise l'ensemble des extensions du réseau de distribution d'électricité dans les 293 communes de catégorie C. Ces travaux sont à la charge du concessionnaire pour les

communes dites « urbaines » (A). Pour les communes dites « semi-urbaines » (B), le Sdee 47 interviendra seulement pour :

- les lotissements publics,
- les installations ou bâtiments publics,
- les extensions ayant un intérêt économique et social.

**182** demandes de dessertes :  
**14** dessertes pour les professionnels  
**136** demandes de raccordement individuel  
**25** affaires en lotissement privé  
**7** affaires en lotissement public

Au total, dans le cadre de ces travaux, le réseau HTA s'est étendu de 0,8 km, le réseau BT de 16,6 km, ce qui a nécessité la création de 4 postes de transformation.

Le montant des investissements concernant les extensions de réseau s'élève à 1 940 602 € en 2014.

## ➔ Les travaux de renforcements

Le Sdee 47 investit sur le réseau électrique afin de réajuster sa capacité de distribution de l'électricité à la demande en énergie croissante des abonnés.

Ces programmes d'investissement sont intégralement pris en

charge par le Sdee 47 dans les communes de catégorie C. Ils sont réalisés par ERDF dans les communes de catégorie A et B.

Le Sdee 47 améliore ainsi la qualité du service de distribution électrique et le confort des usagers sur son territoire.

**117 renforcements**  
**26 km de réseau BT renforcé**  
**4 885 866 € de travaux**

## ➔ Les travaux de sécurisation et de déplacements de supports

Afin d'améliorer la fiabilité et la qualité de la distribution d'électricité, le Sdee 47 a lancé depuis 2005 un programme « sécurisation » ayant pour but de remplacer des lignes aériennes en conducteurs nus par des conducteurs aériens torsadés ou des réseaux souterrains.

**70 opérations de sécurisation**  
**30 km de réseau BT sécurisé**

Le Sdee 47 intervient également pour le déplacement d'ouvrages électriques dits « gênants » ou « inutiles ».

On distingue 3 programmes :

- Le programme DRI (Déplacement de Réseaux Inutiles) qui est appliqué lorsque la ligne BT qui alimente une habitation ou une ruine n'est plus utilisée.

Ce programme bénéficie de la participation du Département de Lot-et-Garonne à hauteur de 50 %.

- Le programme DSG (Déplacement de Supports Gênants) et DRG (Déplacement de Réseaux Gênants) visent à déplacer un poteau qui générerait la construction d'une habitation ou qui nuirait à l'exploitation d'une parcelle.

**Sur 2014, 1 km de réseau BT et HTA ont été déplacés correspondant à 17 opérations de DSG/DRG.**

**En 2014, le montant des travaux de sécurisation et d'aménagement du réseau s'élève à 1 652 531 €.**

**Au 31 décembre 2014, il restait 743,8 km de réseau aérien nu à sécuriser (511 km en milieu rural) dont 532,1 km de fils nus de faible section (420 km en milieu rural).**



## Coordination des programmes sécurisation avec ERDF

Le Sdee 47 et les concessionnaires ERDF (distributeur) et EDF (fournisseur aux tarifs réglementés) ont signé le 22 janvier 2013, une convention de partenariat pour la sécurisation des réseaux électriques en Lot-et-Garonne.

Il a ainsi été convenu entre les partenaires de coordonner les programmes annuels de sécurisation des réseaux (HTA pour ERDF et BT pour le Sdee47) afin d'en multiplier l'efficacité.

En 2014, le Sdee 47 s'est donc attaché à procéder au changement systématique des réseaux BT en conducteurs BT nus, très sensibles aux aléas climatiques et sujets à la rupture, alimentés par les réseaux HTA sécurisés en 2013 par ERDF. Le programme 2014 a permis de sécuriser 2,9 km de réseau nu sur 7 communes adhérentes pour un montant de 125 k€ TTC.





# Le contrôle de la concession

Unique autorité concédante de Lot-et-Garonne pour l'électricité, le Sdee 47 a confié, par le biais d'un contrat de concession, signé le 1<sup>er</sup> octobre 1992 pour une durée de 25 ans, le droit d'exploitation du service public de distribution d'énergie électrique à deux concessionnaires : ERDF et EDF.

À ce titre, le Syndicat doit s'assurer du bon accomplissement des missions de service public fixées par le cahier des charges de concession et par la loi. Ces missions engagent tant le distributeur ERDF que les fournisseurs aujourd'hui multiples, et en particulier EDF en tant que fournisseur unique au tarif réglementé de vente (90,1 % des clients du Lot-et-Garonne).

Ainsi, le Sdee 47 exerce un **contrôle permanent** sur les concessionnaires pour :

- S'assurer que les engagements en termes de qualité de fourniture d'électricité et de services rendus aux usagers correspondent au cahier des charges de la concession,
- Veiller au bon état opérationnel du réseau de distribution d'électricité en Lot-et-Garonne, propriété du Sdee 47.

Ce contrôle fait chaque année l'objet d'un rapport dont le contenu porte, en particulier, sur l'analyse du **compte-rendu d'activité du concessionnaire (CRAC) remis par ERDF et EDF avant le 30 juin de l'année suivante.**

Afin de réaliser une analyse objective, le Syndicat a fait appel, comme les années précédentes, à un organisme extérieur pour l'assister dans le contrôle de l'exercice 2013.

La **SARL LE CALOCH CONSULTANT** a été retenue dans le cadre d'un appel à la concurrence lancé par le Syndicat.

Le Sdee 47 lui a confié les missions suivantes :

- Analyse de la qualité de la fourniture d'électricité ;
- Analyse de la valorisation du patrimoine ;
- Analyse de l'entretien et de la maintenance ;
- Analyse des conditions de perception de la TCFE par le Sdee 47 ;
- Contrôle de la politique de solidarité d'EDF.

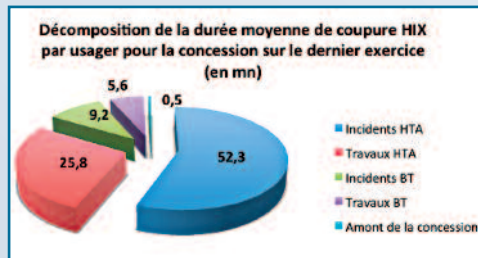
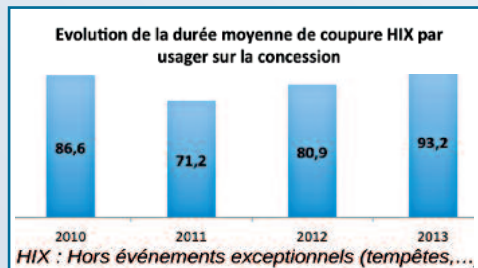


## le contrôle 2014 sur l'exercice 2013

Le contrôle de la concession réalisé par le Sdee 47 en 2014 portant sur l'exercice précédent, les chiffres ci-dessous concernent l'année 2013. Ces données résultent des audits réalisés annuellement auprès du concessionnaire ERDF par le Sdee 47.

### ■ La continuité de fourniture

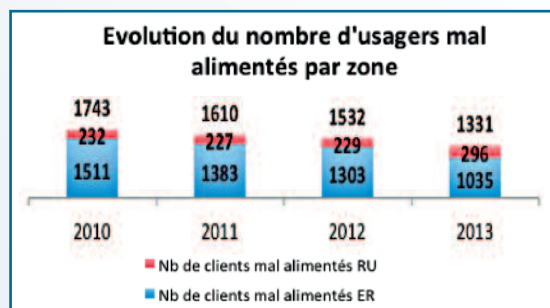
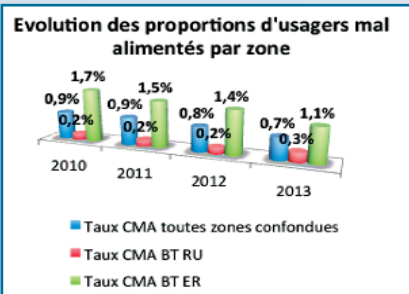
Globalement, l'amélioration de la continuité de fourniture constatée entre 2009 et 2011 ne s'est pas poursuivie et l'augmentation de la durée moyenne de coupure constatée en 2012 s'est prolongée en 2013. Le critère B, qui qualifie le temps moyen de coupure par usager, s'est dégradé cette année, en augmentant de 15 % (faisant suite à une augmentation de 14 % entre 2011 et 2012) atteignant pour 2013 la valeur de 93,2 minutes. Cette augmentation est essentiellement due à une augmentation des incidents sur les réseaux.



alimentés en 2013 est de **0,7% sur la concession**, ce qui est en dessous des seuils inscrits dans le décret qualité et en diminution régulière sur le Lot-et-Garonne.

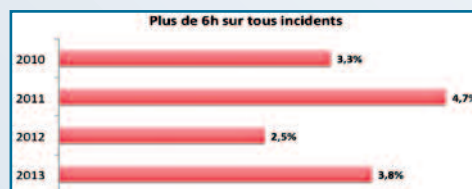
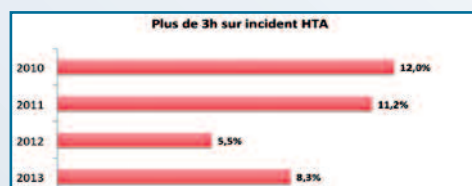
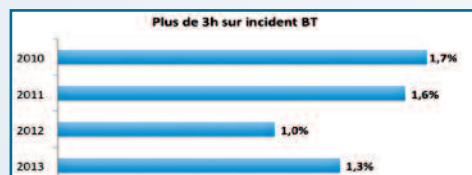
Les efforts d'investissements réalisés par le Sdee 47 sur les communes rurales (293 en zone ER) portent leurs fruits car le nombre de clients mal alimentés (CMA) et le taux de clients mal alimentés diminuent continuellement depuis plusieurs années sur ces communes.

Des échanges ont lieu avec le concessionnaire pour veiller à ne pas laisser dériver la qualité dans les communes en régime urbain (26 en zone RU) pour lesquelles les travaux sont sous maîtrise d'ouvrage d'ERDF.



### ■ Les coupures des usagers

Le nombre d'usagers ayant subi des coupures de plus de 3 heures et de plus de 6 heures sur le département a augmenté entre 2012 et 2013, que ce soit du fait d'incidents sur le réseau basse tension ou d'incidents sur le réseau HTA (moyenne tension) :



Des actions seront menées pour ne pas laisser dériver ce critère de qualité de service aux usagers.

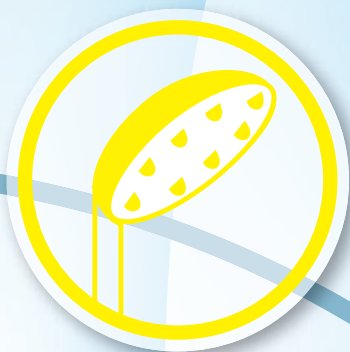
### ■ Les dispositifs d'aides aux clients démunis

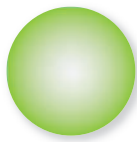
EDF participe au financement du FSL (Fonds Solidarité pour le Logement) à hauteur de 130 000 € pour aider les familles ayant des difficultés de règlement de leurs factures énergétiques. L'attribution des tarifs sociaux de l'énergie ayant été automatisée, nous avons constaté une forte augmentation du nombre de bénéficiaires en Lot-et-Garonne (8 541 usagers en 2013 contre 5 320 en 2012). Les audits réalisés par le Sdee 47 auprès d'EDF nous permettent de nous assurer de la bonne application de la tarification sociale aux familles en difficulté.



# L'éclairage public

Les statuts du Sdee 47 ont été modifiés par arrêté préfectoral en date du 5 novembre 2013. Le changement essentiel des nouveaux statuts porte sur la création de nouvelles compétences optionnelles. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Sdee 47 exerce la maîtrise d'ouvrage, l'exploitation et la maintenance des installations et réseaux d'éclairage public (EP), de signalisation lumineuse tricolore (SLT) et d'éclairage d'infrastructures sportives (EIS).





## Les travaux neufs

Dans le cadre de l'exercice des compétences lui ayant été transférées par les communes, le Sdee 47 se charge des études et de la mise en œuvre de différents types de projets :

- Éclairage routier ou résidentiel (compétence éclairage public),
- L'aménagement de carrefours en éclairage et feux tricolores,
- La mise en valeur de monuments,
- L'éclairage de structures publiques telles que les stades ou les aires de loisirs...

L'éclairage public a pour objectif de sécuriser les voies de circulation et lieux de vie de la commune, de permettre aux administrés d'utiliser les équipements publics de nuit ou encore de participer à l'embellissement d'un territoire.

Les mises en lumière proposées par le Syndicat concernent essentiellement des édifices comme les églises, les bastides, les châteaux, les halles, les espaces publics...

**996 745 € (TTC) de travaux neufs**  
**382 devis émis - 257 ordres de services travaux**

	Nombre de devis	Nombre d'ordres de service travaux	Montant des travaux engagés
<b>EP (Éclairage public)</b>	297	186	879 549 € TTC
<b>HSA (Hors Service / Accidents)</b>	61	58	57 787 € TTC
<b>EIS (Éclairage des Infrastructures Sportives)</b>	14	7	47 160 € TTC
<b>SLT (Signalisation Lumineuse Tricolore)</b>	10	6	12 249 € TTC



## Le transfert de compétence

Il était devenu indispensable de sécuriser les modalités d'intervention du Syndicat en matière d'éclairage public en se dotant de 3 nouvelles compétences optionnelles :

- Éclairage public (EP)
- Éclairage des infrastructures sportives (EIS)
- Signalisation lumineuse tricolore (SLT).

Jusqu'à alors, le Sdee 47 réalisait des opérations d'investissement en éclairage public pour le compte des communes sous mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée, et la maintenance des installations par conventions de prestations de services.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Sdee 47 n'intervient plus pour les communes selon ces modalités. Il est désormais propriétaire de l'ensemble des installations et réseaux dont il a été maître d'ouvrage, ainsi que ceux qui lui sont remis en toute propriété par un tiers.

### Pourquoi transférer ces compétences optionnelles au Sdee 47 ?

- La commune peut transférer **au choix** 1, 2 ou 3 compétences.
- Dans la **continuité des actions du Syndicat**, les prestations de maintenance préventive et curative sont réalisées dans les mêmes conditions pour les communes.
- Le transfert de compétence entraîne le **transfert de la responsabilité d'exploitant de réseau au Sdee 47**. Le Syndicat prend à sa charge les actions prévues dans le décret anti-endommagement (identification sur le guichet unique, réponse aux DT et DICT, géodétection des réseaux).
- Le Sdee 47 met en œuvre **un plan d'investissement pour remplacer l'ensemble des points lumineux énergivores**

représentant 1/3 du parc lot-et-garonnais [70 % d'aides par point lumineux renouvelé (plafonné à 210 € HT par point) ou par horloge astronomique posée].

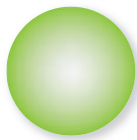
- Le Sdee 47 a lancé **un appel d'offre pour l'achat d'électricité** qui permettra d'envisager une diminution du coût de l'électricité entre 3 et 5 %.
- Le Sdee 47 a créé des **prestations complémentaires optionnelles** que la commune peut ou non retenir (Option HS/Accident/Climat, nettoyages supplémentaires aux prestations « systématiques » sur des points lumineux au choix, visite nocturne de dépistage des pannes).

Le tableau ci-dessous indique le nombre de communes ayant transféré une ou plusieurs compétences au Sdee 47 au 31/12/2014 ainsi que le patrimoine correspondant.

	EP sans option HS / Accidents / Climat	EP avec option HS / Accidents / Climat	EIS	SLT
<b>NOMBRE DE COMMUNES</b>	<b>103</b>	<b>165</b>	<b>77</b>	<b>40</b> (dont 18 possédant des feux tricolores)
<b>Nombre d'armoires</b>	735	834	130	30
<b>Nombre de points lumineux</b>	13 691	14 196	1 691	196
<b>Nombre de supports</b>	13 339	14 056	1 093	196

**EP avec option** : travaux de remplacement des équipements d'éclairage Hors Service ou accidentés intégralement pris en charge par le Sdee 47 pour les communes ayant souscrit à l'option HS / Accidents / Climat.

**HS** : travaux de remplacement des équipements d'éclairage Hors Service, pour les communes ayant pris l'option HS / Accidents / Climat. Travaux intégralement pris en charge par le Sdee 47.



## La maintenance

Le Sdee 47 se charge également de la maintenance des installations d'éclairage public, de signalisation lumineuse tricolore et d'éclairage des infrastructures sportives pour les communes lui ayant transféré la ou les compétences concernées.

● **La maintenance préventive, tous les cinq ans** pour les points lumineux (prestation dite « **systematique** ») comprend :

- Le nettoyage et le contrôle de l'ensemble des points lumineux et des points de commande,
- Le remplacement des sources lumineuses, saufs LEDS et stades.

Pour l'année 2014, la maintenance préventive a représenté un coût de 186 697 € TTC pour intervenir sur 5 956 points lumineux.

● **La maintenance corrective** (points lumineux et feux tricolores) comprend :

- La mise en sécurité après un accident,
- La réparation après une panne de points lumineux ou armoires de commande, y compris pour les feux tricolores. Parfois les réparations sont insuffisantes, il faut alors procéder à des travaux neufs.

En cas d'incidents graves ou de pannes importantes, un numéro d'urgence est mis à disposition des communes en dehors des horaires d'ouverture du Syndicat. Le service de maintenance du Sdee 47 propose donc une intervention 24h/24 et 7j/7.

Cette année, la maintenance curative de l'éclairage public aura coûté 408 810 € TTC pour un nombre de 3 449 interventions.

	EP	EIS	SLT	TOTAL
<b>Nombre d'interventions</b>	3 200	149	100	<b>3 449</b>
<b>Coût annuel (€ TTC)</b>	357 254	34 941	16 615	<b>408 810</b>

**595 507 € de travaux de maintenance**  
**Intervention sur 9 405 points**  
**268 communes ayant transféré la compétence éclairage public au Sdee 47**



## Lancement du marché de détection et de géoréférencement

La réforme DT/DICT vise à sécuriser les travaux en présence de réseaux souterrains, et impose notamment aux exploitants de réseaux d'être en mesure de fournir des plans en classe A de précision. Les échéances pour mettre à jour la cartographie en classe A ont été fixées au 01/01/2019 pour les communes urbaines et au 01/01/2026 pour les communes rurales (au sens de l'INSEE).

À ce jour, des centaines de kilomètres de réseaux enterrés ne sont pas repérés sur des plans, ou le sont de manière approximative. L'objectif est de cartographier les réseaux d'éclairage public en classe A afin d'améliorer la planification et la sécurité de vos projets en étant prévoyant et responsable.

Le Sdee 47 en tant qu'exploitant de réseau et maître d'ouvrage des travaux sur les communes lui ayant transféré la compétence éclairage public, signalisation lumineuse tricolore et/ou éclairage des infrastructures sportives, a lancé, en septembre 2014, un appel d'offre pour la détection et le géoréférencement de réseaux et d'infrastructures d'éclairage



public et de signalisation lumineuse tricolore en Lot-et-Garonne.

La société **INERGIE ADAPT** a remporté ce marché d'une durée de 3 ans, et aura en charge :

- La détection des réseaux souterrains d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore ;
- Le géoréférencement des réseaux souterrains, ainsi que des réseaux aériens et des équipements et éléments de mobilier urbain associés.

La société INERGIE ADAPT utilise une **technique non intrusive** de détection électromagnétique en injectant des courants de fréquence spécifique dans les câbles d'éclairage public et en les détectant avec

un récepteur réglé sur cette même fréquence. Les signaux détectés sont alors géolocalisés à l'aide de systèmes GPS.

Après levée des réseaux détectés, les plans incluant le réseau, le tracé et l'altimétrie de chaque point est remis au Sdee 47.

Le géoréférencement sur toutes les communes ayant transféré leur compétence Éclairage Public au Sdee 47 devrait être achevé fin 2016.



# État des transferts de compétences au 31.12.2014

COMMUNE	COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC	OPTION HORS SERVICE-ACCIDENT	COMPÉTENCE SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLEURE	COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE INFRASTRUCTURES SPORTIVES	COMMUNE	COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC	OPTION HORS SERVICE-ACCIDENT	COMPÉTENCE SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLEURE	COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE INFRASTRUCTURES SPORTIVES	COMMUNE	COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC	OPTION HORS SERVICE-ACCIDENT	COMPÉTENCE SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLEURE	COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE INFRASTRUCTURES SPORTIVES
Agen					Granges-sur-Lot	Sdee	Oui			Rives	Sdee	Oui		
Agmè	Sdee				Gratelpout-Saint-Gayrand	Sdee				Romestaing	Sdee	Oui	Sdee	Sdee
Agnac	Sdee	Oui			Grayssas	Sdee	Oui			Roquefort				Sdee
Aiguillon	Sdee		Sdee	Sdee	Grézet-Cavagnan	Sdee				Roumagne				
Allemands-du-Dropt	Sdee				Guérin	Sdee	Oui			Ruffiac	Sdee	Oui	Sdee	Sdee
Allez-et-Cazeneuve	Sdee	Oui			Hautefage-la-Tour	Sdee				Saint-Antoine-de-Ficalba	Sdee	Oui		
Allons	Sdee				Hautesvignes					Saint-Astier	Sdee	Oui		
Ambrus	Sdee				Houellès	Sdee	Oui	Sdee	Sdee	Saint-Aubin	Sdee	Oui		Sdee
Andiran	Sdee		Sdee	Sdee	Jusix	Sdee				Saint-Avit	Sdee	Oui		
Antagnac	Sdee	Oui			La Croix-Blanche (La)	Sdee	Oui		2015	Saint-Barthélemy-d'Agenais	Sdee	Oui		
Anthé	Sdee	Oui		Sdee	Labastide-Castel-Amouroux	Sdee				Saint-Caprais-de-Lerm				
Anzex	Sdee	Oui			Labretonie	Sdee				Saint-Colomb-de-Lauzun	Sdee	Oui		Sdee
Argenton	Sdee				Lacapelle-Biron	Sdee			Sdee	Sainte-Bazeille	Sdee		Sdee	Sdee
Armillac	Sdee	Oui			Lacauscade	Sdee	Oui			Sainte-Colombe-de-Duras	Sdee	Oui		
Astaffort					Lacépède	Sdee	Oui			Ste-Colombe-de-Villeneuve	Sdee			Sdee
Aubiac					Lachapelle	Sdee				Ste-Colombe-en-Bruilhais				
Auradou	Sdee				Lafitte-sur-Lot	Sdee		Sdee	Sdee	Sainte-Gemme-Martailac	Sdee			
Auriac-sur-Dropt	Sdee	Oui	Sdee	Sdee	Lafox					Sainte-Livrade-sur-Lot	2015	2015		
Bajamont					Lagarrigue	Sdee			Sdee	Sainte-Marthe	Sdee			
Baleysagues					Lagruère	Sdee	Oui			Sainte-Maure-de-Peyriac	Sdee	Oui		
Barbaste	Sdee			2015	Lagupie	Sdee	Oui	Sdee	Sdee	St-Etienne-de-Fougères	Sdee	Oui		2015
Bazens	Sdee				Lalandusse	Sdee				Saint-Etienne-de-Villeréal	Sdee	Oui		
Beaugas	Sdee				Lamontjoie	Sdee			Sdee	Saint-Eutrope-de-Born	Sdee			Sdee
Beaupuy	Sdee	Oui		Sdee	Lannes	Sdee	Oui			Saint-Front-sur-Lémance	Sdee	Oui		
Beauville	Sdee	Oui			Laparade	Sdee				Saint-Georges	Sdee			
Beauzac	Sdee				Laperche	Sdee				Saint-Géraud	Sdee			
Bias	Sdee	Oui	Sdee	Sdee	Laplume					Saint-Hilaire-de-Lusignan				
Birac-sur-Trec	Sdee				Laroque-Timbaud	Sdee	Oui			Saint-Jean-de-Duras	Sdee	Oui		Sdee
Blanquefort-sur-Briolance	Sdee	Oui			Lasserre				Sdee	Saint-Jean-de-Thurac	Sdee	Oui		
Blaymont					Laugnac	Sdee	Oui		Sdee	Saint-Laurent	Sdee	Oui	Sdee	
Boé				Sdee	Laussou	Sdee				Saint-Léger	Sdee	Oui		
Bon-Encontre					Lauzun	Sdee	Oui		Sdee	Saint-Léon	Sdee	Oui		
Boudy-de-Beauregard	Sdee				Lavardac					Saint-Martin-de-Beauville	Sdee			
Bouglon	Sdee	Oui			Lavergne	Sdee	Oui			Saint-Martin-de-Curton	Sdee	Oui		
Bourgognague	Sdee				Layrac					Saint-Martin-de-Villeréal	Sdee	Oui		
Bouriens	Sdee	Oui			Lédats (Le)	Sdee				Saint-Martin-Petit	Sdee			
Bournel	Sdee				Léviganc-de-Guyenne	Sdee				Saint-Maurice-de-Lestapel	Sdee			
Bourran	Sdee				Leyritz-Moncassin	Sdee	Oui			Saint-Maurin	Sdee	Oui		Sdee
Boussès	Sdee	Oui			Longueville	Sdee	Oui			St-Nicolas-de-la-Balerme				
Brax					Loubès-Bernac	Sdee				Saint-Pardoux-du-Breuil	Sdee	Oui		Sdee
Bruch	Sdee			2015	Lougratte	Sdee				Saint-Pardoux-Isaac	Sdee	Oui		Sdee
Brugnac	Sdee	Oui			Lusignan-Petit	Sdee	Oui			Saint-Pastour	Sdee			
Buzet-sur-Baise					Madaillan	Sdee	Oui			Saint-Pé-Saint-Simon	Sdee	Oui	Sdee	Sdee
Cahuzac	Sdee			Sdee	Marcellus	Sdee			Sdee	Saint-Pierre-de-Buzet	Sdee	Oui		
Calignac	Sdee				Marmande				Sdee	Saint-Pierre-de-Clairac	Sdee			Sdee
Calonges	Sdee	Oui			Marmont-Pachas					Saint-Pierre-sur-Dropt	Sdee			
Cambes	Sdee				Mas-d'Agenais (Le)	Sdee	Oui		Sdee	Saint-Quentin-du-Dropt	Sdee	Oui		
Cancon	Sdee	Oui		Sdee	Masquières	Sdee	Oui		Sdee	Saint-Robert	Sdee	Oui		
Casseneuil	Sdee	Oui		Sdee	Massels					Saint-Romain-le-Noble	Sdee	Oui		Sdee
Cassignas					Massoules	Sdee	Oui			Saint-Salvy	Sdee	Oui		
Castelculier					Mauvezin-sur-Gupie	Sdee	Oui			Saint-Sardos	Sdee	Oui		
Casteljalous	Sdee	Oui			Mazières-Naresse					Saint-Sauveur-de-Meilhan	Sdee	Oui		
Castella	Sdee	Oui			Meilhan-sur-Garonne	Sdee	Oui			Saint-Sernin	Sdee	Oui		Sdee
Castelmoron-sur-Lot	Sdee			2015	Mézin	Sdee			Sdee	Saint-Sixte				
Castelnaud-de-Gratecapbe	Sdee	Oui	Sdee	Sdee	Miramont-de-Guyenne	Sdee	Oui		Sdee	Saint-Sylvestre-sur-Lot	Sdee	Oui		Sdee
Castelnau-sur-Gupie	Sdee	Oui			Moirax					Saint-Urcisse	Sdee			
Castillonès	Sdee		Sdee	Sdee	Monbahus	Sdee	Oui	Sdee	Sdee	St-Vincent-de-Lamontjoie	Sdee	Oui		
Caubeyres	Sdee	Oui			Monbalen					Saint-Vite	Sdee		Sdee	Sdee
Caubon-Saint-Sauveur	Sdee	Oui			Moncaut	Sdee				Salles	Sdee	Oui		
Caudecoste				Sdee	Monclar	Sdee	Oui		2015	Samazan	Sdee	Oui		
Caumont-sur-Garonne	Sdee	Oui	Sdee	Sdee	Moncrabeau	Sdee				Sauméjan	Sdee	Oui	Sdee	
Cauzac	Sdee	Oui			Monflanquin	Sdee	Oui		Sdee	Saumont	Sdee			
Cavarc	Sdee				Monheurt	Sdee	Oui		Sdee	Sauvagnas				
Cazideroque	Sdee	Oui			Monseigneur	Sdee	Oui			Sauvetat-de-Savères (La)	Sdee	Oui		
Clairac	Sdee			Sdee	Monsempron-Libos	Sdee		Sdee	Sdee	Sauvetat-du-Dropt (La)	Sdee	Oui		
Clermont-Dessous	Sdee	Oui	Sdee		Montagnac-sur-Auvignon	Sdee	Oui	Sdee	Sdee	Sauvetat-sur-Lède (La)	Sdee			
Clermont-Soubiran	Sdee				Montagnac-sur-Lède	Sdee	Oui			Sauvetterre-la-Lémance	Sdee	Oui	Sdee	Sdee
Cocumont	Sdee	Oui			Montastruc	Sdee	Oui			Sauveterre-Saint-Denis				
Colayrac-Saint-Cirq					Montauriol	Sdee	Oui			Savignac-de-Duras	Sdee			
Condezaygues	Sdee	Oui			Montaut	Sdee				Savignac-sur-Leyze	Sdee	Oui		
Coulx	Sdee	Oui			Montayral	Sdee	Oui		Sdee	Ségallas	Sdee			
Courbiac	Sdee				Montesquieu	Sdee	Oui		Sdee	Sembas				
Cours	Sdee	Oui			Monteton	Sdee	Oui			Sénéstis	Sdee	Oui		
Couthures-sur-Garonne	Sdee				Montgaillard	Sdee				Sérignac-Péboudou	Sdee			
Cuq					Montignac-de-Lauzun	Sdee	Oui			Sérignac-sur-Garonne				
Cuzorn	Sdee	Oui			Montignac-Toupinerie	Sdee	Oui			Seyches	Sdee	Oui	Sdee	Sdee
Damazac	Sdee	Oui			Montpezat d'Agenais	Sdee	Oui			Sos	Sdee	Oui		
Dausse	Sdee			Sdee	Montpouillan	Sdee	Oui		Sdee	Soumensac	Sdee	Oui		
Dévilac	Sdee	Oui			Monviel	Sdee			Sdee	Taillebourg	Sdee	Oui		
Dolmayrac	Sdee				Moulinet	Sdee	Oui			Tayrac	Sdee	Oui		
Dondas	Sdee	Oui		Sdee	Moustier	Sdee	Oui			Temple-sur-Lot (Le)	Sdee	Oui	Sdee	
Doudrac	Sdee	Oui			Nérac	Sdee		Sdee	Sdee	Thézac				
Douzains	Sdee				Nicole	Sdee	Oui			Thouars-sur-Garonne	Sdee	Oui		
Durance	Sdee	Oui			Nomdieu	Sdee				Tombeboeuf	Sdee	Oui	Sdee	Sdee
Duras					Pailloles	Sdee				Tonneins	Sdee		Sdee	Sdee
Engayrac	Sdee	Oui	Sdee	Sdee	Pardaillan	Sdee	Oui	Sdee	Sdee	Tourliac	Sdee	Oui		
Escassefort	Sdee				Parranquet					Tournon-d'Agenais	Sdee			
Escottes	Sdee	Oui			Passage (Le)					Tourtrès	Sdee			
Espians	Sdee	Oui	Sdee	Sdee	Paulhiac	Sdee	Oui			Trémons	Sdee	Oui		
Estillac					Penne-d'Agenais	Sdee		Sdee	Sdee	Trentels	Sdee	Oui		Sdee
Fals					Peyrière	Sdee				Varès	Sdee	Oui	Sdee	Sdee
Fargues-sur-Ourbise	Sdee	Oui	Sdee	Sdee	Pindères	Sdee		Sdee		Verteuil-d'Agenais	Sdee			
Fauguerolles	Sdee	Oui		Sdee	Pinel-Hauterive					Vianne	Sdee	Oui		
Fauillet	Sdee				Pompiéy	Sdee				Villebramar	Sdee	Oui		
Ferrensac	Sdee				Pompogne	Sdee				Villefranche-du-Queyran	Sdee	Oui		
Feugarolles	Sdee	Oui		Sdee	Pont-du-Casse					Villeneuve-de-Duras	Sdee			
Fioux	Sdee				Port-Sainte-Marie	Sdee	Oui	Sdee	Sdee	Villeneuve-sur-Lot				
Fongrave sur Lot	Sdee	Oui			Poudenac	Sdee	Oui	Sdee	Sdee	Villeréal	Sdee		Sdee	2015
Foulayronnes					Poussignac	Sdee				Villette	Sdee	Oui		
Fourques-sur-Garonne	Sdee	Oui			Prayssas	Sdee	Oui			Virazeil	Sdee	Oui		
Francescas	Sdee	Oui			Puch-d'Agenais	Sdee	Oui		Sdee	Xaintrilles	Sdee	Oui		
Fréchou (Le)	Sdee				Pujols	Sdee			Sdee					
Frégimont	Sdee	Oui			Puymiclan	Sdee	Oui		Sdee					
Frespech	Sdee	Oui			Puymirol	Sdee	Oui							
Fumel	Sdee		Sdee	Sdee	Puysserampion									
Galapian	Sdee	Oui		Sdee	Rayet	2015								
Gaujac	Sdee	Oui			Razimet	Sdee								
Gavaudun	Sdee				Réaup-Lisse	Sdee	Oui	Sdee	Sdee					
Gontaud-de-Nogaret	Sdee			Sdee	Réunion (La)	Sdee	Oui							

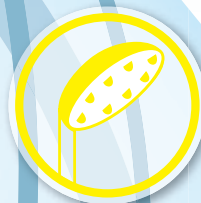
<b>TOTAL</b>	<b>268</b>	<b>165</b>	<b>40</b>	<b>77</b>
--------------	------------	------------	-----------	-----------

# Énergie et IRVE

**(Infrastructures de charges pour véhicules électriques)**

Le contexte énergétique et environnemental est au cœur des préoccupations des collectivités et des usagers. Le Sdee 47 mène des actions de bonne gestion énergétique ou d'économie d'énergie auprès des communes.

Depuis l'adoption de ses nouveaux statuts, le Sdee 47 exerce la maîtrise d'ouvrage, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de charges pour véhicules électriques.



*Borne de charge pour véhicule électrique*



# La maîtrise de la demande en énergie (MDE)

Maîtriser la demande en énergie c'est réaliser des économies d'énergies pour lutter contre le réchauffement climatique, réduire notre dépendance et nos dépenses énergétiques, tout en préservant notre santé et notre environnement.

Spécialisé dans le domaine des énergies, le Sdee 47 propose à ses 319 communes de les accompagner dans leur démarche les incitant ainsi à mettre en œuvre des opérations d'économies d'énergies sur leur patrimoine.

Deux prestations sont proposées par le Sdee 47 :

- Des études spécifiques d'aides à la décision pour la réalisation de projets d'économie d'énergie sur le patrimoine des collectivités locales ;
- Un suivi énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux et de l'éclairage publics des communes volontaires.

## Les diagnostics en éclairage public

Le service Énergie du Sdee 47, afin d'aider les communes ayant transféré la compétence Éclairage Public à mener à bien une politique de bonne gestion énergétique, propose de réaliser des diagnostics en éclairage public.

Ces diagnostics permettent de faire un inventaire technique et financier du patrimoine de la commune et donnent lieu à l'élaboration d'un schéma directeur de rénovation chiffré, tant en investissement qu'en fonctionnement.

Voici quelques exemples d'actions qui peuvent être conseillés pour effectuer des économies d'énergies et par conséquent diminuer vos consommations en éclairage public :

- Supprimer les luminaires énergivores
- Programmer l'allumage avec un nouvel outil plus économique
- Gérer son éclairage public en fonction de la fréquentation
- Développer l'usage des LEDS et des candélabres autonomes lorsque la typologie du projet est favorable.

**En 2014, ce sont 3 500 points lumineux qui ont été audités.**

## Groupement de commande et achat d'énergie

L'ouverture des marchés de l'énergie et la disparition programmée des tarifs réglementés au 1<sup>er</sup> janvier 2016 impose aux collectivités d'anticiper et de s'organiser pour satisfaire leurs besoins en matière d'achat de l'énergie tout en maîtrisant leur consommation.

**Soucieux d'anticiper ces changements et d'accompagner tous les organismes d'utilité publique**, le Sdee 47 s'est doté, via ses nouveaux statuts en date du 5 novembre 2013, de la possibilité d'être membre d'un groupement de commande.

Les 5 Syndicats Départementaux d'Énergies d'Aquitaine (le SDE24, le SDEEG 33, le SYDEC et le SDEPA) ont décidé de s'unir pour **constituer un groupement de commande** pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.

En prévision de la suppression des tarifs réglementés de vente de gaz naturel (au 31/12/2014 pour les sites non domestiques ayant une consommation > à 200 000KWh et au 31/12/2015 pour les sites non

domestiques ayant une consommation > à 30000KWh/an), **un premier marché public d'achat de gaz naturel a été lancé en juillet 2014.**



Ce marché a abouti avec l'attribution des lots à GDF-SUEZ. Il porte sur la livraison de gaz pendant 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Au total, cela représente une économie de 15 % sur la partie fourniture de la facture.

Il s'agit du **premier appel d'offre lancé en France** sous forme mutualisée depuis le vote de la loi de mars 2014 relative à la consommation.

Après le succès de ce premier marché, les 5 Syndicats d'Énergies d'Aquitaine ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin : le Sdee 47 a lancé un second marché pour l'achat de gaz naturel dit « marché de rattrapage » pour les collectivités n'ayant pas adhéré au premier marché et souhaitant régulariser leur situation. Ils ont également ouvert, fin 2014, les adhésions à un groupement de commande pour l'achat d'électricité.

	AQUITAINE	LOT-ET-GARONNE
Nombre de membres	540	71 (dont 43 communes, 20 collèges et 8 EPCI ou privés exerçant une mission d'intérêt général)
Nombre de sites	3 022	454
Consommation totale annuelle en GWh	379	58





# La filière bois énergie

En 2013, l'ADEME, la Région Aquitaine, le Département de Lot-et-Garonne et le Sdee 47 ont signé une convention de partenariat pour contribuer à l'essor du bois-énergie en Lot-et-Garonne.

L'objectif de cette mission est de promouvoir et développer l'utilisation du bois au travers d'installations de chauffage automatique utilisant des plaquettes forestières issues de l'exploitation et de l'entretien de forêts de la région.

L'animation consiste à faire émerger des projets et à accompagner les maîtres d'ouvrages publics ou privés tout au long de leur projet. L'action se décline en 4 axes majeurs :

- La promotion du bois-énergie
- L'accompagnement des porteurs de projets
- La sécurisation et la structuration de l'approvisionnement
- Le suivi des installations et le retour d'expérience.

## Information et sensibilisation des élus et des collectivités

En février 2014, deux réunions d'informations et de découvertes ont été organisées :

- l'une à Gironde-sur-Dropt (33) suivie de la visite d'un réseau de chaleur.
  - l'autre à Fumel (47) suivie de la visite d'une chaufferie dédiée installée sur le Centre Hospitalier.
- À cette occasion étaient conviés des collectivités, des élus, des bailleurs sociaux, des architectes, des bureaux d'étude, des Cumas et des acteurs de la filière sur le



thème « Le bois-énergie : véritable levier de développement durable des territoires ».

À la même période, une plaquette de présentation du bois-énergie a été envoyée aux 319 communes du département.

**43 participants**  
**2 demandes d'étude d'opportunité**

## Accompagnement de projet

Sur l'exercice 2014 :

- 6 communes propices à l'implantation de chaufferie au bois et de réseaux de chaleur, ont fait l'objet d'une pré-étude.
- 10 notes d'opportunités permettant d'identifier les besoins et de déterminer la pertinence d'un projet ont été réalisées.
- 3 études de faisabilité permettant de confirmer les choix techniques, de valider les résultats économiques et d'élaborer un plan de financement ont été menées.

- 11 visites de chantiers ont été faites par l'animateur bois-énergie pour assister le maître d'ouvrage et 2 rapports de visites ont été adressés à ces derniers.
- 5 visites de pré-réception et réception ont été menées par l'animateur afin de s'assurer de la conformité des installations et faire corriger d'éventuelles anomalies.

## Sécurisation et structuration de l'approvisionnement

La mission bois-énergie consiste également à mobiliser de nouvelles ressources et à structurer l'approvisionnement dans une logique d'utilisation locale.

4 fournisseurs de plaquette bois sont implantés en Lot-et-Garonne. L'émergence de projets de chaufferie sur des secteurs non couverts soulève la question du maillage sur le territoire de plateformes et de hangars de stockage pour livrer un combustible de qualité dans un rayon limité à 50 km.

L'enjeu d'une valorisation locale de la ressource bois implique de réfléchir, dès l'émergence d'un projet, à la structuration de la filière d'approvisionnement locale avec les propriétaires forestiers et les entrepreneurs.

Ainsi 11 rencontres avec les acteurs de la filière approvisionnement ont eu lieu en 2014. L'animateur bois-énergie a préparé 4 contrats d'approvisionnement et a réalisé 6 contrôles de qualité sur le combustible.

**11 rencontres avec les acteurs de la filière**  
**4 contrats d'approvisionnement**  
**6 contrôles de qualité sur le combustible**

## Suivi des installations

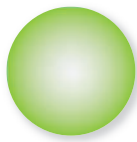
Une visite annuelle minimum est effectuée par l'animateur dans chaque chaufferie bois en fonctionnement afin de contrôler le poulx de chacune, de recueillir les anomalies, proposer des améliorations et comparer les données d'une année sur l'autre.

Les problèmes rencontrés sont généralement liés à la qualité des approvisionnements mais les solutions relèvent aussi de la compétence des agents de conduite de chaufferie et de la pertinence de certains choix techniques.

Ainsi, l'animateur bois-énergie a réalisé en 2014, 13 visites de chaufferies et est intervenu pour traiter 3 litiges nécessitant 10 réunions. Il a motivé 6 agents de conduite de chaufferie bois à participer aux sessions de formation organisées par l'ADEME Aquitaine en octobre 2014.

Période	Nombre de chaudières en fonctionnement	Bois consommé	Tonne Équivalent Pétrole (TEP)	Emploi Équivalent Temps Plein
2013	20	50 000 T	11 400	200
2014	+ 4	+ 1 290 T	+ 385	+ 5

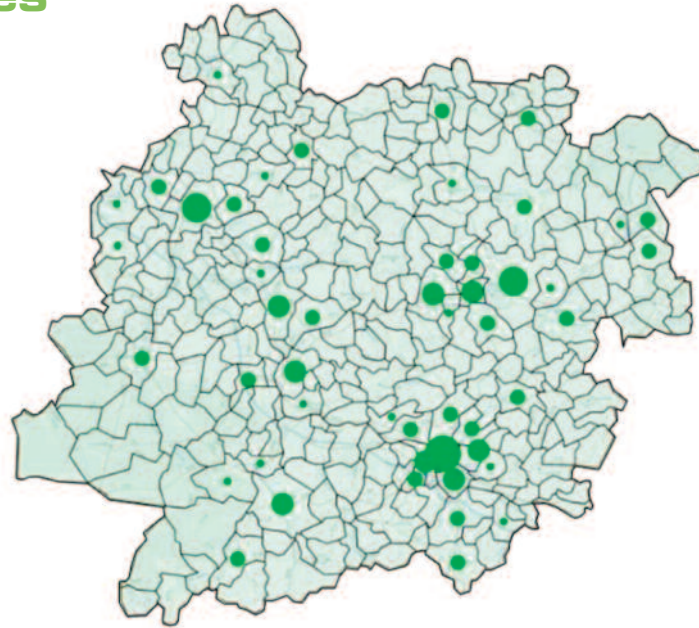
Le Sdee 47 a étudié la possibilité de créer un réseau de chaleur pour alimenter des bâtiments communaux sur la commune de Lagarrigue. Par délibération en date du 21 octobre 2014, le Conseil Municipal de LAGARRIGUE a approuvé le transfert de la compétence optionnelle « Réseaux de chaleur » au Sdee 47.



# Infrastructure de charge pour Véhicules Électriques

Après l'arrêté préfectoral de validation de ses modifications statutaires et la prise de compétence « Infrastructures de charges pour véhicules électriques », le Sdee 47 a lancé le 21 janvier 2014, une étude de potentiel départemental de déploiement de bornes de charge.

L'étude, réalisée par un groupement de cabinets spécialisés conduit par EXPLICIT, a permis de construire un schéma de déploiement de bornes électriques à l'échelon départemental.



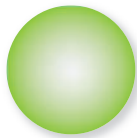
**2015-2017**  
En Lot-et-Garonne  
115 bornes accélérées et 2 bornes rapides seront déployées sur **50 communes**



Cette étude de potentiel a été lancée conjointement dans chaque département de l'Aquitaine afin de construire un schéma directeur de déploiement régional judicieux et responsable.

Très actif sur le territoire aquitain en matière de mobilité électrique, les SDE AQUITAINS ambitionnent d'installer 700 bornes de recharge pour véhicules électrique sur le territoire d'ici 2017.

Après plusieurs mois de travail en commun et de visite auprès des syndicats ayant entamé des actions pour bénéficier d'un premier retour d'expérience, les SDE AQUITAINS ont défini un plan d'action pour déployer les infrastructures de manière coordonnée sur chacun des départements : type d'équipement, modalités d'accès et de paiement par les utilisateurs, supervision et exploitation. Cette démarche permettra d'offrir aux futurs utilisateurs de la région Aquitaine des solutions et des services de charge homogènes et interopérables sur l'ensemble du territoire dès 2015.



# La centrale photovoltaïque du Sdee 47

Début 2009, le Sdee 47 s'est doté d'une centrale solaire photovoltaïque intégrée à la toiture Est du bâtiment des services techniques, pour la production de l'électricité.

En 2014, les panneaux photovoltaïques du Sdee 47 ont produit et revendu à EDF 4 787 kWh (4750 kWh en 2013) ce qui représente 239 kg de CO2 non rejetés dans l'année et 3 059 € versés par EDF au Sdee 47

pour sa production. La production de la centrale photovoltaïque du sdee 47 reste stable d'une année sur l'autre.

Depuis sa mise en service le 20 mai 2009 jusqu'au 31 décembre 2014, l'énergie totale produite par la centrale est de 29 MWh soit 1,45 tonnes d'émission de CO2 évité.

## Quelques éléments de rappel concernant la centrale photovoltaïque du Sdee 47

Mise en service : avril 2009

Investissement : 46 476,61 € TTC

Subvention ADEME

et région Aquitaine : 12 096 €

Participation Sdee 47 : 27 185,10 €

Récupération de la TVA : 7 195,51 €

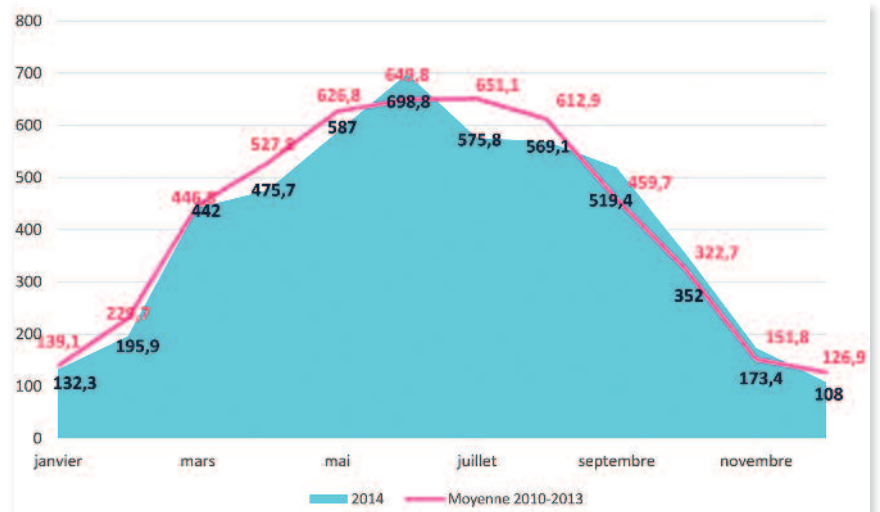
Puissance installée : 5 040 Wc

28 modules photovoltaïques

monocristallins de 180 Wc

38 m<sup>2</sup> installés

## Production annuelle

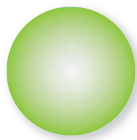


# Le gaz

Le Sdee 47 dispose de la compétence d'autorité organisatrice de distribution publique de gaz. Il s'agit d'une compétence optionnelle que peuvent lui transférer ses communes membres par voie de délibération.







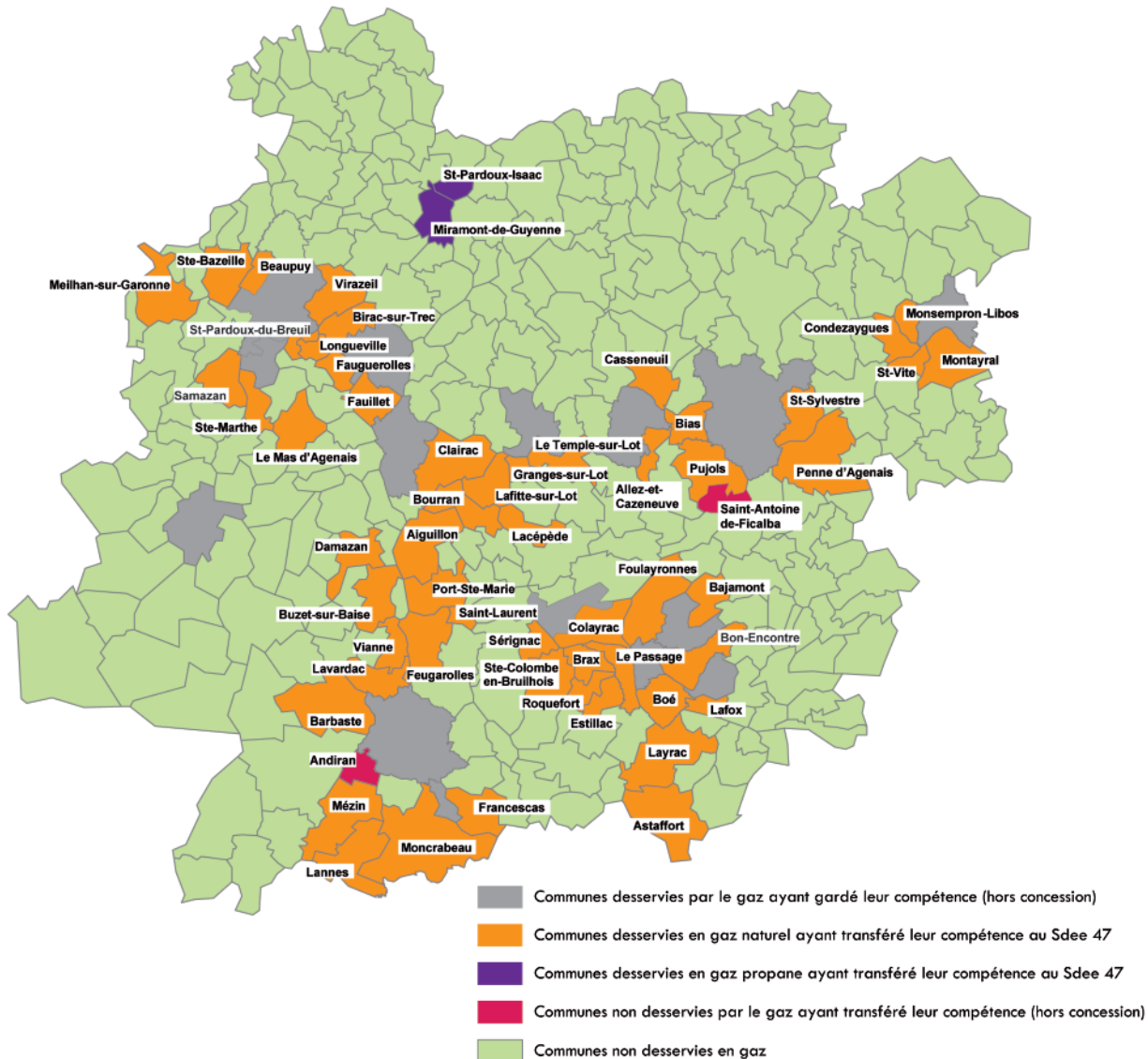
## La compétence Gaz

Les statuts du Sdee 47 lui permettent d'exercer la compétence optionnelle d'autorité organisatrice des missions de service public afférentes au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz.

Le 21 janvier 2011, le premier cahier des charges de concession syndical a été signé entre le Sdee 47 et GrDF.

Il regroupe les communes historiquement desservies qui ont transféré leur compétence au Sdee 47.

Sur les 319 communes du Lot-et-Garonne, 72 sont desservies en gaz et 57 ont transféré leur compétence au Sdee 47. Au 31 décembre 2014, 2 communes non desservies en gaz ont également transféré leur compétence au Sdee 47.



## Je roule au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) !

Afin de promouvoir la mobilité au Gaz Naturel pour Véhicules sur le département de Lot-et-Garonne, **GrDF a prêté un véhicule au GNV au Sdee 47 pour la période du 2 juin au 31 octobre 2014.**

Réduisant de 100 % les émissions de particules fines, le GNV permet de préserver la qualité de l'air. Il réduit de 80 % les émissions d'oxyde d'azote et jusqu'à 25 % les émissions de CO2.

Il divise par deux les émissions sonores des moteurs et atténue les vibrations à tous les régimes de fonctionnement. À ces atouts environnementaux s'ajoutent des avantages économiques : l'utilisation du GNV permet jusqu'à 30 % d'économie par rapport au diesel.

Le prêt de ce véhicule que le **Sdee 47 a expérimenté à titre gracieux** s'est inscrit dans une réflexion de renouvellement de ses véhicules et d'évolution des formes de mobilité.

Une station GNVert est ouverte 24h/24h au public au 339 rue Robert Schumann à Agen.

Le Sdee 47 lancera un marché public en 2015, portant sur **la réalisation d'une étude** afin d'élaborer à l'échelle du département de Lot-et-Garonne et avec une vision par commune, **un schéma directeur de desserte et d'usages de l'énergie gaz**. Cette étude permettra d'identifier les besoins potentiels en véhicules roulant au GNV et définir son plan d'action pour les années à venir.



## Communes concernées par les concessions Gaz naturel du Sdee 47

Aiguillon	Clairac	Lavardac	Roquefort
Allez et Cazeneuve	Colayrac-Saint-Cirq	Layrac	Saint-Laurent
Astaffort	Condezaygues	Le Mas d'Agenais	Saint-Pardoux-du-Breuil
Bajamont	Damazan	Le Passage d'Agen	Saint-Sylvestre
Barbaste	Estillac	Le Temple-sur-Lot	Saint-Vite
Beaupuy	Fauguerolles	Longueville	Sainte-Bazeille
Bias	Fauillet	Meilhan-sur-Garonne	Sainte-Colombe-en-Bruilhois
Birac-sur-Trec	Foulayronnes	Mézin	Sainte-Marthe
Boé	Francescas	Moncrabeau	Samazan
Bon-Encontre	Granges-sur-Lot	Monsempron-Libos	Sérignac-sur-Garonne
Bourran	Lacépède	Montayral	Vianne
Brax	Lafitte-sur-Lot	Penne d'Agenais	Virazeil
Buzet-sur-Baïse	Lafox	Port-Sainte-Marie	
Casseneuil	Lannes	Pujols	

## Communes concernées par les concessions propane du Sdee 47

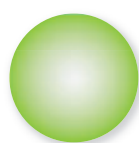
Miramont-de-Guyenne	Saint-Pardoux-Isaac		
---------------------	---------------------	--	--

## Communes desservies en gaz naturel conservant leur compétence

Agen	Fourques-sur-Garonne	Saint-Hilaire-de-Lusignan	Sainte-Livrade-sur-Lot
Castelculier	Fumel	Marmande	Tonneins
Casteljaloux	Gontaud-de-Nogaret	Nérac	Villeneuve-sur-Lot
Castelmoron-surLot	Lasserre	Pont-du-Casse	

## Communes non desservies ayant transféré leur compétence au Sdee 47

Andiran	Saint-Antoine-de-Ficalba		
---------	--------------------------	--	--



## Quel intérêt pour les communes de transférer leur compétence gaz ?

Cette démarche présente un intérêt certain pour le service public de distribution de gaz. La coopération intercommunale en ce domaine permet la mutualisation de moyens pour assurer le contrôle obligatoire de l'autorité concédante sur le concessionnaire, notamment en matière de sécurité et de qualité du gaz distribué (pression, pouvoir calorifique).

L'efficacité d'un tel contrôle requiert en effet des moyens humains, techniques et financiers dont une commune peut difficilement se doter individuellement.

Sa maille départementale sera également un atout afin de concilier l'aménagement du territoire et les contraintes techniques et financières inhérentes au développement des réseaux gaziers.

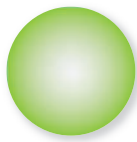
Ce transfert de compétence permet aujourd'hui :

- Une meilleure coordination des travaux de densification ou d'extension lorsque GrDF dispose de réseaux à proximité des chantiers du Sdee 47.
- Une transmission des projets d'aménagement pouvant intéresser GrDF.
- Un suivi de ces dossiers et la possibilité pour la commune et le Sdee 47 d'apporter une participation financière aux projets dont l'étude de rentabilité n'est pas favorable.
- Un suivi départemental de la sécurité sur les concessions permettant de mettre en évidence les effets des politiques engagées par les concessionnaires.

Bien que non desservies à ce jour, certaines communes sont susceptibles de l'être dans l'avenir.

En effet, le Sdee 47 est plus à même d'analyser précisément les besoins en gaz de la commune et d'appréhender l'opportunité de desserte sur son territoire grâce à l'exercice de sa compétence gaz au niveau départemental.

Ainsi, les communes d'Andiran et de Saint-Antoine-de-Ficalba ont délibéré en 2014 pour transférer leur compétence gaz au Sdee 47.



# Le contrôle des concessions gaz

Le Sdee 47 a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2011 sa mission d'autorité organisatrice de la distribution de gaz, naturel ou propane, pour le compte des 56 communes qui lui ont transféré la compétence. À ce titre, le Syndicat s'assure du bon accomplissement des missions de service public fixées par la loi et par les cahiers des charges des 5 concessions signés avec GrDF (gaz naturel) et GDF-Suez (gaz propane).

Ainsi, le Sdee 47 exerce un contrôle permanent sur les concessionnaires pour :

- S'assurer que les engagements en termes de qualité de fourniture de gaz et de service rendus aux usagers correspondent aux cahiers des charges des concessions.
- Veiller au bon état opérationnel des réseaux de distribution de gaz des communes ayant transféré la compétence au Sdee 47.

Ce contrôle fait chaque année l'objet d'un rapport dont le contenu porte sur l'analyse des comptes rendus d'activité remis par les concessionnaires pour l'exercice précédent et les résultats des audits réalisés par le Syndicat.

Pour l'année 2014, le Sdee 47 a :

- Effectué des prestations de contrôle en continu des concessionnaires, en particulier concernant les dommages aux ouvrages,
- Mené des missions d'audits auprès de GrDF et GDF-Suez :
  - Le 19 septembre 2014 concernant la distribution de gaz naturel en 2013 sur le territoire des 54 communes où le Sdee 47 à la compétence.
  - Le 19 septembre 2014 concernant la distribution de gaz propane en 2013 sur les 2 communes du département.
- Réalisé un rapport de contrôle des concessions et de leur patrimoine au titre de l'exercice 2013.

Les audits ont en particulier porté sur le traitement des investissements par les concessionnaires :

- Cohérence de saisie dans les inventaires comptables, les bases de données techniques et le système d'information géographique (SIG)
- Prise en compte des apports des collectivités et tiers dans les inventaires comptables (tranchée remise en particulier).

## Quelques chiffres-clés

**696, 9 km** de réseau

**15,7 km** de réseau propane

**7,2 km** de canalisation en cuivre

**14 407** clients raccordés

**4,8 km** d'extensions de réseau

**825 000 €** d'investissements

**515 DT / 1 529 DICT**

**370** appels au 0 800 47 33 33

(numéro urgence gaz)

**177** incidents sur la concession

**15** dommages aux ouvrages

Consommation de **625 GWh**

## ● Patrimoine

Valeur brute : **42,5 M€**

Valeur nette : **28 M€**

Valeur de remplacement : **88,7 M€**



## Le Contournement de la Zone urbanisée d'Agen

Le projet de Contournement d'Agen a pour objectif de déplacer les infrastructures gazières sensibles (classées Seveso 2) présentes en zone urbaine à la périphérie de l'agglomération. Deux chantiers principaux sont à relever : l'installation d'une canalisation moyenne pression depuis le poste de livraison de Bon-Encontre jusqu'à celui d'Agen et le renforcement de la liaison Agen-Le Passage d'Agen pour faire face aux pics de demande en gaz.

Cette action a été menée conjointement par TIGF et GrDF : TIGF assurant la construction et le déplacement des canalisations de transport et GrDF la reconnexion

des réseaux de distribution publique. Cette opération d'envergure est le plus gros projet gazier réalisé en 2014 pour la région Aquitaine et impacte 2 communes ayant transféré la compétence gaz au Sdee 47 : Bon-Encontre et Le Passage.

Le déplacement de ces ouvrages permet à la fois de renouveler les anciens réseaux, d'adapter la structure du réseau au nouveau tissu urbain et d'optimiser la sécurité sur toute la zone.

En 2014 c'est au total plus de 2,4 millions d'euros qui ont été investis par GrDF dans de telles actions de sécurité industrielle.





**sdee47**

**Syndicat Départemental  
d'Électricité et d'Énergies  
de Lot-et-Garonne**

#### **Décision du Président**

● 2014-AG-001 : Utilisation d'une plateforme internet facilitant les obligations de maître d'ouvrage imposées par le décret n° 2011-1241 du 5 octobre 2011

#### **Bureau Syndical du 10 février 2014**

● 2014-AG-002 : Création d'un poste d'agent de maîtrise principal

#### **Décision du Président**

● 2014-AG-003 : Prestations d'avocats - contentieux EDF

#### **Comité Syndical du 24 février 2014**

● 2014-AG-004 : Avenant n° 6 au contrat de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique

● 2014-AG-005 : Conventions pour la maintenance corrective d'éclairage d'infrastructures sportives (EIS) avec le SIVU de gestion du stade du Queyran et le SIVU des sports de Fumel-Monsempron Libos

● 2014-AG-006 : Approbation des transferts de compétence éclairage public, éclairage des infrastructures sportives et feux de signalisation demandés par des communes

● 2014-AG-007 : Procédure adaptée portant sur l'étude de potentiel de déploiement d'infrastructures de charge pour véhicules électriques et d'infrastructures de distribution de GNV sur le département de Lot-et-Garonne

● 2014-AG-008 : Débat d'Orientation Budgétaire 2014

#### **Décision du Président**

● 2014-AG-009 : Modifications des fonctionnalités du logiciel technique du Sdee 47

#### **Comité Syndical du 10 mars 2014**

● 2014-AG-010 : Approbation du compte administratif 2013 : Budget de la régie à autonomie financière pour la production d'énergies renouvelables

● 2014-AG-011 : Approbation du compte de gestion dressé par le comptable de la trésorerie : budget de la régie à autonomie financière pour la production d'énergies renouvelables

● 2014-AG-012 : Approbation du compte administratif 2013 : budget annexe de la maintenance de l'éclairage public

● 2014-AG-013 : Approbation du compte de gestion dressé par le comptable de la trésorerie : budget annexe de la maintenance de l'éclairage public

● 2014-AG-014 : Clôture définitive du budget annexe de la maintenance de l'éclairage public - reprise des résultats 2013 dans le budget principal 2014

● 2014-AG-015 : Approbation du compte administratif 2013 : budget principal du Sdee 47

● 2014-AG-016 : Approbation du compte de gestion dressé par le comptable de la trésorerie : budget principal du Sdee 47

● 2014-AG-017 : Transfert de compétence Éclairage Public, Éclairage des Infrastructures Sportives et Signalisation Lumineuse Tricolore - Intégration des restes à réaliser en maîtrise d'ouvrage déléguée au Sdee 47 en maîtrise d'ouvrage du Sdee 47 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

● 2014-AG-018 : Affectation du résultat de fonctionnement 2013 - Budget principal 2014-AG-019 : Vote du budget primitif principal - année 2014

● 2014-AG-020 : Vote du budget primitif de la régie à autonomie financière « Production d'énergie renouvelable » 2014

● 2014-AG-021 : Contributions des communes pour l'année 2014

● 2014-AG-022 : Contribution des initiateurs de projets d'électrification aux études en cas de rétractation

● 2014-AG-023 : Modalités de financement du génie civil généré par les travaux d'enfouissement coordonné par les autres maîtres d'ouvrage

● 2014-AG-024 : Remplacement temporaire d'agents absents

● 2014-AG-025 : Mise en place des titres restaurants pour les agents du Sdee 47

● 2014-AG-026 : Participation à la protection sociale complémentaire des agents - risque santé

● 2014-AG-027 : Marché négocié sans publicité préalable ni mise en concurrence portant sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'électrification

● 2014-AG-028 : Avenant de transfert de la procédure adaptée portant sur le progiciel de suivi énergétique bâtiments et éclairage public de collectivités de Lot-et-Garonne

● 2014-AG-029 : Approbation du règlement relatif à l'élection des délégués du comité syndical après le renouvellement des conseils municipaux

● 2014-AG-030 : Protocole d'accord transactionnel entre le Sdee 47 et EDF

● 2014-AG-031 : Convention avec le CDG 47 pour la réalisation des flux test à façon pour le passage au protocole d'échange standard

● 2014-AG-032 : Convention avec la communauté de communes du pays de Lauzun portant sur la maintenance de l'éclairage public et de l'éclairage des infrastructures sportives

#### **Décisions du Président**

● 2014-AG-033 : Avenant n° 3 au contrat d'assurance dommages aux biens, responsabilité civile et protection juridique du sdee 47

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**



*Halle de Monteton*

● 2014-AG-034 : Fourniture d'un analyseur de réseau triphasé, d'un enregistreur de données de courant monophasé et d'une pince multimètre compact

#### **Comité Syndical du 7 avril 2014**

● 2014-AG-035 : Modification du règlement relatif à l'élection des délégués du comité syndical après le renouvellement des conseils municipaux

● 2014-AG-036 : Recrutement d'agents non titulaires pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

● 2014-AG-037 : Autorisation de recruter un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité - service énergie (MDE)

● 2014-AG-038 : Convention « retraite » 2014-2016 avec le CDG 47

#### **Décisions du Président**

● 2014-AG-039 : Prestation traiteur pour les élections de délégués des SIE au comité syndical du Sdee 47

● 2014-AG-040 : Contrat de service avec EDF portant sur la facturation regroupée de la fourniture d'électricité nécessaire à l'éclairage public

#### **Élection du 23 avril 2014**

● 2014-AG-041 : Élection des délégués du secteur intercommunal de Beauville au Comité du sdee 47

● 2014-AG-042 : Election des délégués du secteur intercommunal de Cancon-Monclar au Comité du Sdee 47

● 2014-AG-043 : Élection des délégués du secteur intercommunal de Casteljaloux au Comité du Sdee 47

● 2014-AG-044 : Élection des délégués du secteur intercommunal de Colayrac-Saint-Cirq au Comité du Sdee 47

● 2014-AG-045 : Élection des délégués du secteur intercommunal de Cuzom-Blanquefort au Comité du Sdee 47

- 2014-AG-046 : Élection des délégués du secteur intercommunal de Nord-Marmande au Comité du Sdee 47
- 2014-AG-047 : Élection des délégués du secteur intercommunal de Sud-Agen au Comité du Sdee 47

### Comité Syndical du 30 avril 2014

- 2014-AG-048 : Élection du Président et des Vice-Présidents du Sdee 47
- 2014-AG-049 : Élection des membres du Bureau du Sdee 47
- 2014-AG-050 : Délégations de pouvoirs accordées au Président par le Comité Syndical
- 2014-AG-051 : Indemnités de fonction allouée au président et aux Vice-Présidents
- 2014-AG-052 : Indemnité de conseil allouée à Mme Carlotto, receveur syndical, trésorerie d'Agén Municipale
- 2014-AG-053 : Autorisations de poursuites à Mme Carlotto receveur syndical après renouvellement du Comité Syndical
- 2014-AG-054 : Remboursement des frais de déplacement engagés par les délégués du Comité
- 2014-AG-055 : Remboursement des frais de mission du Président et des Vice-Présidents
- 2014-AG-056 : Délégation de signature des conventions de servitudes apparentes au Président du Sdee 47
- 2014-AG-057 : Délégation de signature des conventions de servitudes nécessitant l'établissement d'un acte authentique à un Vice-Président
- 2014-AG-058 : Election des représentants du Sdee 47 au Syndicat Mixte Lot-et-Garonne Numérique

### Décisions du Président

- 2014-AG-059 : Fourniture d'un humidimètre pour plaquettes forestières
- 2014-AG-060 : Émission, fourniture et livraison de titres restaurants

### Arrêtés

- 2014-AG-061 : Délégation de fonction attribuée à Michel PONTTHOREAU, premier Vice-Président
- 2014-AG-062 : Délégation de fonction attribuée à Monsieur Jean-Marc CAUSSE, deuxième Vice-Président
- 2014-AG-063 : Délégation de fonction attribuée à Madame Geneviève LE LANNIC, troisième Vice-Présidente
- 2014-AG-064 : Délégation de fonction attribuée à Monsieur Jérôme BETELLE, quatrième Vice-président
- 2014-AG-065 : Délégation de fonction attribuée à Monsieur Alain MERLY, cinquième Vice-président
- 2014-AG-066 : Délégation de fonction attribuée à Monsieur Claude PREVOT, sixième Vice-Président
- 2014-AG-067 : Délégation de fonction attribuée à Monsieur Daniel BORIE, septième Vice-Président
- 2014-AG-068 : Délégation de fonction attribuée à Monsieur Jean PINASSEAU, huitième Vice-Président
- 2014-AG-069 : Délégation de fonction attribuée à Monsieur Daniel LUNARDI, neuvième Vice-Président
- 2014-AG-070 : Délégation de fonction attribuée à Monsieur Guy CLUA, dixième Vice-Président

### Décisions du Président

- 2014-AG-071 : Fourniture et installation de matériel informatique

- 2014-AG-072 : Assurances dommages aux biens, responsabilité civile et protection juridique - Lot n° 1 « Dommages aux biens et risques annexes »
- 2014-AG-073 : Assurances dommages aux biens, responsabilité civile et protection juridique - Lot n° 2 « Responsabilité civile »

### Comité Syndical du 26 mai 2014

- 2014-AG-074 : Élection des membres de la commission d'appel d'offres et de la commission marchés à procédure adaptée
- 2014-AG-075 : Élection des membres de la commission consultative des services publics locaux
- 2014-AG-076 : Élection des membres de la commission d'ouverture des plis pour les délégations de service public
- 2014-AG-077 : Élection des membres de la commission des finances
- 2014-AG-078 : Élection des membres de la commission du personnel
- 2014-AG-079 : Élection des membres de la commission travaux d'électrification
- 2014-AG-080 : Élection des membres de la commission travaux d'éclairage public
- 2014-AG-081 : Élection des membres de la commission énergies renouvelables et réseaux de chaleur
- 2014-AG-082 : Élection des membres de la commission maîtrise de la demande d'énergie, achat d'énergie et infrastructures de charge des véhicules électriques
- 2014-AG-083 : Élection des membres de la commission très haut débit
- 2014-AG-084 : Délégation de pouvoirs du comité syndical au bureau
- 2014-AG-085 : Budget principal 2014 - Décision modificative n° 1
- 2014-AG-086 : Modalités de financement par les autres maîtres d'ouvrage du génie civil généré par les travaux d'enfouissement coordonnés - modification
- 2014-AG-087 : Appel d'offres ouvert portant sur la détection et le géo-référencement d'infrastructures d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore en Lot-et-Garonne
- 2014-AG-088 : Participation à la protection sociale complémentaire des agents - risque prévoyance
- 2014-AG-089 : Accroissement temporaire d'activité - recrutement
- 2014-AG-090 : Avenant n° 1 à la convention avec l'Agglomération d'Agén portant sur la maintenance curative de l'éclairage public de communes de la communauté d'agglomération

### Décision du Président

- 2014-AG-091 : Autorisation d'aliénation de gré à gré du véhicule immatriculé 7441 TK 47

### Arrêtés

- 2014-AG-092 : Délégation de fonction temporaire attribuée à Monsieur Jean-Marc CAUSSE, deuxième Vice-Président

### Décisions du Président

- 2014-AG-093 : Publication du bulletin d'information du Sdee 47 « Synergies 47 »
- 2014-AG-094 : Fourniture et pose d'un ventilateur convecteur au 2<sup>e</sup> étage de l'extension des services techniques du Sdee 47
- 2014-AG-095 : Hébergement du site Internet du Sdee 47 et maintenance de cet hébergement

- 2014-AG-096 : Assistance fonctionnelle et tierce maintenance applicative du site Internet du Sdee 47
- 2014-AG-097 : Pose d'une ventilation en gaine pour le bon fonctionnement de l'ascenseur du Sdee 47
- 2014-AG-098 : Mise en place de thermostats radio pour individualiser les températures par étage dans l'extension des services techniques du Sdee 47

### Comité Syndical du 7 juillet 2014

- 2014-AG-099 : Éclairage public, signalisation lumineuse tricolore et éclairage des infrastructures sportives - Imputation des dépenses en section d'investissement
- 2014-AG-100 : Création d'une régie à autonomie financière « maintenance de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore, et de l'éclairage des infrastructures sportives »
- 2014-AG-101 : Adoption des statuts de la régie à autonomie financière « maintenance de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore, et de l'éclairage des infrastructures sportives »
- 2014-AG-102 : Régie à autonomie financière « maintenance de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore, et de l'éclairage des infrastructures sportives » : désignation des membres du conseil d'exploitation
- 2014-AG-103 : Budget principal 2014 : décision modificative n° 2
- 2014-AG-104 : Vote du budget 2014 de la régie à autonomie financière « maintenance de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore, et de l'éclairage des infrastructures sportives »
- 2014-AG-105 : Régie à autonomie financière « production d'énergies renouvelables » : désignation des membres du conseil d'exploitation
- 2014-AG-106 : Modification du guide portant sur les modalités techniques d'exercice des compétences optionnelles par le Sdee 47 - création d'une nouvelle option dans la compétence éclairage des infrastructures sportives et de la contribution financière correspondante.
- 2014-AG-107 : Participation au marché public de fourniture de gaz naturel dans le cadre du groupement d'achat d'énergie porté par les syndicats d'énergie Aquitains
- 2014-AG-108 : Compte-rendu des délégations accordées au président
- 2014-AG-109 : Prise en charge des frais de groupement d'achat d'énergie pour les communes membres ayant transféré la compétence gaz au Sdee 47 dans le cadre du marché de fourniture de gaz naturel
- 2014-AG-110 : Convention entre le Sdee 47 et ERDF relative à la gestion des transformateurs
- 2014-AG-111 : Convention de partenariat entre le Sdee 47 et EDF en faveur de la prévention et de la lutte contre la précarité énergétique
- 2014-AG-112 : Convention pour la réalisation de travaux de dessertes électriques sur l'emprise de la technopole Agén Garonne à Sainte-Colombe-en-Bruilhois
- 2014-AG-113 : Convention de participation au financement d'une extension et renforcement de réseau de distribution de gaz naturel sur la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois
- 2014-AG-114 : Approbation des transferts de compétences optionnelles « éclairage public », « éclairage des infrastructures sportives » et « signalisation lumineuse tricolore » demandés par des communes membres



## Décisions du Président

- 2014-AG-115 : Hébergement et maintenance d'un logiciel de gestion de l'éclairage public et des feux de signalisation « Candela »
- 2014-AG-116 : Modifications des fonctionnalités du logiciel technique du Sdee 47
- 2014-AG-117 : Avenant n° 1 au contrat de maintenance de l'ascenseur des services techniques du Sdee 47
- 2014-AG-118 : Contrat de service « Di@lège Internet »
- 2014-AG-119 : Parution dans l'Annuaire des services publics du département de Lot-et-Garonne
- 2014-AG-120 : Conception et impression du rapport d'activité de l'année 2013

## Arrêtés

- 2014-AG-121 : Délégation de fonction temporaire attribuée à Monsieur Jean-Marc CAUSSE, deuxième Vice-Président

## Décision du Président

- 2014-AG-122 : Fourniture de papeterie, consommables informatiques et articles de bureau

## Comité Syndical du 15 septembre 2014

- 2014-AG-123 : Budget principal 2014 - Décision modificative n° 3
- 2014-AG-124 : Modalités de règlement des contributions des communes ayant transféré les compétences en matière d'éclairage public et/ou d'éclairage des infrastructures sportives et/ou de signalisation lumineuse tricolore
- 2014-AG-125 : Conditions d'instauration de fonds de concours versés par les communes membres au Sdee 47 dans le cadre de travaux d'éclairage public
- 2014-AG-126 : Modification des modalités financières d'exercice de la compétence optionnelle éclairage public par le Sdee 47
- 2014-AG-127 : Modification du guide portant sur les conditions techniques, administratives et financières de transfert et d'exercice des compétences optionnelles éclairage public, éclairage des infrastructures sportives et signalisation lumineuse tricolore
- 2014-AG-128 : Modification de la contribution pour la prestation complémentaire « participation exploitation réseaux incluant la géo-détection de ces réseaux » relative aux compétences éclairage public et signalisation lumineuse tricolore
- 2014-AG-129 : Approbation des transferts de compétences optionnelles demandés par les communes
- 2014-AG-130 : TCCFE : fixation du coefficient multiplicateur unique applicable au tarif en 2015
- 2014-AG-131 : Adoption du règlement intérieur du Comité Syndical
- 2014-AG-132 : Règlement intérieur fixant les modalités d'application du code des marchés publics en procédure adaptée
- 2014-AG-133 : Délégation de compétence accordée au Bureau Syndical du Sdee 47 pour approuver le financement de travaux d'éclairage public par des fonds de concours des communes membres
- 2014-AG-134 : Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité service éclairage public

- 2014-AG-135 : Avenant n° 1 à la convention de partenariat entre le Sdee 47 et ERDF relative à l'amélioration esthétique des réseaux électriques
- 2014-AG-136 : Approbation du transfert de la compétence optionnelle gaz demandé par la commune d'Andiran
- 2014-AG-137 : Saisine de la commission consultative des services publics locaux du Sdee 47

## Décisions du Président

- 2014-AG-138 : Routage et affranchissement du rapport d'activité 2013
- 2014-AG-139 : Autorisation d'aliénation de gré à gré du véhicule immatriculé 4979 TA 47
- 2014-AG-140 : Frais d'hébergement à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales du 24 au 26 novembre 2014 à Paris
- 2014-AG-141 : Mission d'assistance au contrôle de la concession de distribution d'énergie électrique et de fourniture d'électricité sur l'exercice 2013

## Comité Syndical du 3 novembre 2014

- 2014-AG-142 : Budget principal 2014 - décision modificative n° 4
- 2014-AG-143 : Financement du déploiement des bornes de charge pour véhicules électriques en Lot-et-Garonne
- 2014-AG-144 : Désignation de correspondants représentant le Sdee 47 dans le cadre de la convention « gestion de crise » avec ERDF
- 2014-AG-145 : Approbation du transfert de compétence optionnelle gaz demandé par les communes d'Astaffort et de Saint-Antoine-de-Ficalba
- 2014-AG-146 : Approbation du transfert de la compétence optionnelle « réseaux de chaleur » demandé par la commune de Lagarrigue
- 2014-AG-147 : Compte-rendu d'activité de concession (CRAC) d'ERDF pour l'exercice 2013
- 2014-AG-148 : Comptes rendus d'activité de concession (CRAC) de GRDF pour l'exercice 2013
- 2014-AG-149 : comptes rendus d'activité de concession (CRAC) de GDF SUEZ pour l'exercice 2013
- 2014-AG-150 : Avenant n° 3 à la convention de concession portant sur la distribution publique de gaz naturel avec GRDF
- 2014-AG-151 : Compte-rendu des délégations accordées au Président
- 2014-AG-152 : Avenant n° 1 à la convention de partenariat « information géographique » avec le CDG 47
- 2014-AG-153 : Convention d'occupation du domaine public - Installation d'une station météo sur un candélabre d'éclairage public à Nicole

## Décisions du Président

- 2014-AG-154 : Création et impression de chemises de présentation du Sdee 47
- 2014-AG-155 : Insertion d'un Publi-rédactionnel dans le supplément BTP Sud-Ouest
- 2014-AG-156 : Utilisation d'une plateforme internet facilitant les obligations de maître d'ouvrage imposées par le décret n° 2011-1241 du 5 octobre 2011

## Bureau Syndical du 1<sup>er</sup> décembre 2014

- 2014-AG-157 : Financement de travaux d'éclairage public par des fonds de concours : mise en valeur de l'église de Trémons

## Décision du Président

- 2014-AG-158 : Modifications des fonctionnalités du logiciel technique du Sdee 47

## Comité Syndical du 15 décembre 2014

- 2014-AG-159 : Conditions d'instauration de fonds de concours versés par les communes membres au Sdee 47 dans le cadre de travaux d'électrification
- 2014-AG-160 : Modification des modalités de financement des travaux d'enfouissement ou d'effacement des ouvrages de distribution d'énergie électrique réalisés hors programme
- 2014-AG-161 : Modalités de demande d'acomptes aux porteurs de projet pour des travaux de desserte électrique dans le cadre d'aménagement à plusieurs tranches afin d'optimiser la demande de part couverte par le Tarif
- 2014-AG-162 : Budget principal du Sdee 47 : autorisation d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant adoption du budget primitif 2015
- 2014-AG-163 : Admission en non-valeur
- 2014-AG-164 : Délégation de compétence accordée au bureau syndical du Sdee 47 pour approuver le financement de travaux d'électrification par des fonds de concours des communes membres
- 2014-AG-165 : Compte-rendu des décisions du Bureau prises par délégation du Comité
- 2014-AG-166 : Attribution de l'appel d'offres ouvert portant sur la détection et le géo-référencement d'infrastructures d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore en Lot-et-Garonne
- 2014-AG-167 : Participation du Sdee 47 au marché public de fourniture d'électricité dans le cadre du groupement d'achat d'énergie porté par les syndicats d'énergie Aquitains
- 2014-AG-168 : Avenant de transfert de la procédure adaptée portant sur la fourniture d'un progiciel de suivi énergétique bâtiments et éclairage public de collectivités du Lot-et-Garonne
- 2014-AG-169 : Compte-rendu des décisions du Président prises par délégation du Comité
- 2014-AG-171 : Délégation de pouvoir accordée au Bureau Syndical du sdee 47 pour se prononcer sur la prolongation de la convention avec l'Agglomération d'Agen portant sur la maintenance curative de l'éclairage public de communes de l'Agglomération

## Bureau Syndical du 15 décembre 2014

- 2014-AG-170 : Financement de travaux d'éclairage public par des fonds de concours : travaux d'éclairage public sur la RD 106 traversant le bourg à Argenton

## Décision du Président

- 2014-AG-172 : Contrat d'assurance de la flotte automobile du Sdee 47

## Bureau Syndical du 22 décembre 2014

- 2014-AG-173 : Avenant de prolongation de la convention avec l'Agglomération d'Agen portant sur la maintenance curative d'installations d'éclairage public de communes de l'Agglomération

## Décision du Président

- 2014-AG-174 : Conception et réalisation de cartes de vœux 2015.





**sdee47**

**Syndicat Départemental  
d'Électricité et d'Énergies  
de Lot-et-Garonne**



Électrification



Éclairage  
Public



Énergies  
Renouvelables



Gaz



Télécommunications



Bornes de charge  
pour véhicules électriques

[www.sdee47.fr](http://www.sdee47.fr)

26, rue Diderot - 47031 AGEN Cedex  
Tél. 05 53 77 65 00 - Fax 05 53 77 72 78